

Respectueux Hommage de l'auteur

U. CHEVALIER

La Santa Casa de Lorette

ET LA

MAISON DE LA SAINTE FAMILLE

A NAZARETH

RÉPONSE A L'AMI DU CLERGÉ

Extrait de l'Ami du Clergé



LANGRES

IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

1908

Bibliothèque Maison de l'Orient



140989

LA SANTA CASA DE LORETTE

ET LA

MAISON DE LA SAINTE FAMILLE
A NAZARETH

U. CHEVALIER

La Santa Casa de Lorette

ET LA

MAISON DE LA SAINTE FAMILLE

A NAZARETH

RÉPONSE A L'AMI DU CLERGÉ

Extrait de *l'Ami du Clergé*



LANGRES

IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT

1908

LA SANTA CASA DE LORETTE

ET LA

MAISON DE LA SAINTE FAMILLE

A NAZARETH

Romans, 29 novembre 1907.

Monseigneur le Directeur,

En vous demandant, il y a juste un mois, s'il vous agréerait de donner l'hospitalité dans vos colonnes à une réponse aux articles parus contre mon *Etude historique sur l'authenticité de la Santa Casa*, je vous avouais n'avoir eu connaissance de ceux-ci que depuis peu de jours ; non point que je n'en eusse entendu parler, mais mes amis m'avaient déconseillé d'y répondre, pour ne pas interrompre des travaux plus importants. Ils sont aujourd'hui achevés, grâce à Dieu, et il m'a semblé utile de faire entendre à vos lecteurs une autre cloche que celle qui a sonné le glas contre mon œuvre : *Audi alteram partem*. Vous avez donné votre assentiment à mon projet, et je vous remercie de votre équité.

J'ai cru bon de donner aux pages qui suivent une tournure impersonnelle : « Le moi est haïssable, » a dit Pascal, et vos lecteurs auraient pu être offusqués de le voir trop souvent revenir ; cette tournure donnera d'ailleurs un ton moins vif à la discussion.

Veillez agréer, etc.

Ulysse CHEVALIER.

Dans les premiers mois de 1907, l'*Ami du Clergé* a publié sept longs articles, tout pleins d'une verbeuse érudition, sur l'authenticité de la *Santa Casa*, ou, pour user du langage courant, sur la *question de Lorette*. L'auteur de ces articles prétendait réfuter, ou même réduire à néant, l'*Etude historique* de M. le chanoine U. Chevalier.

A en juger par les flots d'encre qu'elle a fait verser depuis un an et demi, cette nouvelle question ne semble pas devoir être résolue beaucoup plus vite que ses devancières, celle du Suaire de Turin, par exemple. Les défenseurs de la *Santa Casa*, c'est-à-dire de son origine palestinienne, se croient, de très bonne foi, les seuls champions de l'Eglise et de l'orthodoxie. S'abritant derrière les traditions, les saints et les papes, ils ne se lassent point de répéter ce qu'ont dit, avant eux, tous les historiens de Lorette, à moins qu'ils ne discutent sans fin sur une ligne de texte, sur un seul mot même écrit, il y a sept ou huit siècles, par un moine d'Orient ou un pèlerin d'Occident. Finira-t-on par se mettre d'accord ? Cela viendra peut-être, mais nous en sommes encore loin. Le ton des articles parus dans l'*Ami du Clergé* n'est pas moins agressif ni moins dédaigneux que celui employé d'ordinaire par les défenseurs de la légende. Il faut convenir, toutefois, que l'auteur peut en remonter à la plupart de ses confrères en critique. Ce n'est pas lui qui prendrait le Picenum pour un siège épiscopal, ou qui invoquerait comme

autorité le testament de Marie en faveur des Carmes ¹.

Mais si notre critique fait preuve de plus de science, surtout en histoire ecclésiastique, il se prive encore moins d'accabler ses contradicteurs du poids de son mépris, et de prendre, vis-à-vis d'eux, ce ton « de persiflage et de dédain » que l'Encyclique *Pascendi* recommande d'éviter lorsqu'on étudie les pieuses traditions locales. Nous savons bien que l'Encyclique ne vise pas ici les personnes ; cependant les honnêtes chrétiens ont aussi quelque droit au bénéfice des recommandations du Saint-Père.

D'après un usage que M. l'abbé Boudinhon a déjà qualifié, l'an dernier, de regrettable, les articles sur N.-D. de Lorette ne sont pas signés. A qui donc avons-nous à faire ? On a discrètement fait entendre que c'était à un R. P. E... ? Que ce soit le R. P. E... ou M. X..., il n'importe. Nous reconnaissons volontiers que l'anonyme est plein de zèle pour la gloire de la Très Sainte Mère de Dieu : seulement ce zèle l'entraîne un peu loin. L'« instinct catholique » dont il fait parade ne devrait pas l'aveugler ni lui inspirer le ton qui règne d'un bout à l'autre de ses articles ².

¹ Voy. *La Sainte Maison de Notre Mère à Lorette*, par l'abbé Faurax, curé de Sainte-Blandine de Lyon, pp. 35 et 60.

² En 1906 l'*Ami du Clergé* a déjà donné sept articles du même auteur, articles auxquels M. l'abbé Boudinhon a opposé deux réponses d'une logique irréfutable. (Voy. *Ami* 1906, pp. 216 et 600). M. X... s'est alors tourné du côté de M. Chevalier, et a resservi beaucoup de ses précédentes objections sous une forme un peu différente, toujours en sept articles. Mais les sept der-

Nous ferons remarquer, en second lieu, que les contradicteurs de M. Ch. ont une déplorable coutume. Dans leurs journaux ou leurs brochures ils ne font qu'entasser pêle-mêle une quantité de critiques de détails et de chicanes plus ou moins puériles. Jamais une vue d'ensemble ! On peut légitimement croire que ce n'est pas sans motif ; et M. X..., tout en proclamant qu'il fera une étude « loyale », n'a point failli à cette coutume. Dans les quatre-vingt-quinze colonnes que l'*Ami* lui a libéralement accordées, il n'est pas toujours facile de se débrouiller ; et ceux-là méritent assurément des louanges qui ont absorbé sans effort ces interminables dissertations critiques. Mais il est permis de douter qu'ils soient disposés à lire quatre-vingt-quinze autres colonnes réfutant les premières. Qu'ils se rassurent ! la défense aura beaucoup moins de développements que l'attaque.

Pour arriver à mettre un peu d'ordre dans les innombrables matières contenues dans ces sept articles (j'allais dire dans ce fatras, mais le mot pourrait sembler peu respectueux), il a fallu, de toute nécessité, recourir à l'établissement d'un *répertoire*. Il y a de quoi surprendre M. X..., qui semble ne pas estimer autant qu'il le devrait les *Répertoires* de M. Chevallier ¹.

niers sont incomparablement plus longs que les sept premiers.

¹ S'il fallait suivre ligne par ligne l'humble (?) critique de M. X..., nous n'en finirions jamais ! Qu'on en juge par quelques sujets de discussion pris dans son premier article seulement : une idée *idiotique* d'après un prêtre anglais, l'avis d'un lecteur « compétent » sur

Nous avons donc groupé les observations, qu'elles soient ou non fondées, sous huit titres différents, afin d'en prendre comme une idée générale et y répondre, au besoin, sans entrer dans de trop minimes détails.

Nous allons examiner successivement :

1^o S'il est permis d'étudier les origines légendaires ;

2^o Si l'on doit rejeter sans examen les opinions des contradicteurs et des savants ;

3^o La valeur des témoignages écrits en faveur de Lorette ;

4^o Le silence des contemporains ;

5^o La valeur de l'argument tiré des miracles, des pèlerinages et des faveurs accordées par les Papes ;

6^o La Santa Casa à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e ;

7^o Ce qui existait dans le sanctuaire de l'Annonciation, à Nazareth, avant et après 1291 ;

8^o Enfin, les origines probables de la légende.

les documents empilés, les *Répertoires* de M. CH., Monaldo Leopardi, le diocèse d'Umana, les Archives de Lorette, un marais infect, la sentence de 1315, le neveu de l'évêque de Recanati, le procès du même évêque, l'établissement d'un moulin, une réclame en faveur d'une brochure de M. l'abbé Faurax, la cheminée de la Santa Casa, Mgr Verde et son démenti, etc., etc. Vingt pages ne suffiraient pas pour tout examiner à fond, et nous ne serions pas plus avancés sur la question principale : la translation de 1291-95.

I. — L'ÉTUDE DES ORIGINES LÉGENDAIRES

La critique a recherché de tout temps l'origine des croyances à base historique plus ou moins douteuse. On se souvient que, même après le bref de S. S. Léon XIII du 1^{er} novembre 1884, Mgr Duchesne n'a pas hésité à soutenir et même à démontrer que l'apostolat de saint Jacques le Majeur en Espagne était resté inconnu jusqu'au milieu du ix^e siècle. On n'a pas entendu dire que Mgr Duchesne ait été l'objet d'aucun blâme ni d'aucune réfutation. Même en Espagne on ne paraît pas s'en être beaucoup ému.

Tel n'a pas été le sort de *l'Étude historique* de M. Ch. On a crié par dessus les toits qu'elle ne prouvait rien, que c'était un amas de documents empilés plutôt que mis en œuvre, enfin un ouvrage sans valeur. Et en même temps paraissaient, en nombre formidable, des réfutations grandes et petites : en France, en Italie et jusqu'en Amérique !

Pourquoi cette avalanche de réfutations qui ne paraît pas près de finir ? N'est-ce point parce qu'on érige un lieu de dévotion en fait dogmatique, pour ainsi dire, dont chaque fidèle croit en conscience devoir défendre l'authenticité ? Sans cela comment expliquer que tant de contradicteurs aient parlé du livre, aient tenté de le réfuter, quelques-uns même sans l'avoir lu ?

Et quant à ceux qui l'ont lu, ils se sont bien gardés d'en donner une idée exacte, ce qui, pourtant, leur était facile en en reproduisant les résumés. On s'est borné, comme nous l'avons déjà dit,

à des chicanes de détail ; on a recherché si M. Ch. n'avait pas commis quelques erreurs dans ses autres ouvrages (et Dieu sait si le nombre de ces ouvrages est grand !). Bref, on s'est appliqué à faire à l'auteur une guerre plus ou moins déloyale en s'efforçant de le déprécier, au lieu de chercher des documents en faveur de l'authenticité de la Santa Casa.

Répétons, encore une fois, qu'une pieuse croyance, une relique, un lieu de pèlerinage ne sont pas des dogmes. — Les décrets de la S. C. des Rites du 6 février 1875 et du 12 mai 1877 ont fixé d'une façon très claire le sens des approbations données à des faits appuyés seulement sur des témoignages humains. Et N. S. P. le Pape Pie X, dans sa récente Encyclique sur le modernisme, vient de dire en rappelant ces mêmes décrets : « L'Eglise ne se porte pas, dans ce cas, garante de la vérité du fait ; simplement elle n'empêche pas de croire des choses auxquelles les motifs de foi humaine ne font pas défaut. »

Les concessions de la Congrégation des Rites en fait de liturgie ne sont donc pas le moins du monde infaillibles. Les Papes ont corrigé maintes fois les légendes du Bréviaire Romain, et Léon XIII l'a fait récemment dans une assez large mesure. En outre, à la page 410 de son *Etude*, à propos du décret des 16 septembre-10 octobre 1699, M. Ch. fait remarquer que la concession *particulière* de l'Office de la Translation de la Maison de Lorette, lui donne une moindre valeur que s'il faisait partie du corps du Bréviaire.

« Il y a deux cents ans, écrivait Mgr d'Hulst en 1896, la piété des croyants éclairés prenait parti

pour les sévérités de l'école critique, tandis qu'aujourd'hui elle s'en scandalise » (*La France chrétienne dans l'histoire*, p. 629). On peut même ajouter que beaucoup de catholiques seraient tout disposés à regarder comme un axiome cette phrase des *Annales de Briet*: « La piété du grand nombre ne doit pas céder devant la critique et la science de quelques uns. » (*Etude*, p. 397).

M. X... défend ce texte comme étant de Briet lui-même. M. Ch. l'avait très charitablement et sûrement mis au compte d'un interpolateur. Qu'il soit de l'un ou de l'autre, ce n'en est pas moins ce qu'on a coutume d'appeler une « énormité », car la piété du plus grand nombre n'arrivera jamais à changer en vrai ce qui est faux.

En l'absence de bonnes raisons, on ne manque pas de recourir au « modernisme ». Le contraire eût été surprenant. « A notre humble (?) avis, écrit M. X... (p. 182), la question de Lorette est moins une question de critique historique que de mentalité et de modernisme ! » — C'est bientôt dit.

A cela M. Ch. pourrait répondre qu'il a toujours été en parfait accord avec les prescriptions de la dernière Encyclique de N. S. P. le Pape Pie X. Est-ce donc lui qui a jeté dans la presse tous ces articles qui brillent surtout par l'absence de charité chrétienne et même de politesse française ? Les Papes n'ont jamais défendu de traiter les questions sérieuses dans des ouvrages graves et documentés.

Ce qui est loin d'être sérieux, en pareille matière, ce sont les passages et les notes où M. X. nous parle d' « acte par devant notaire pour le

transfert de la Santa Casa, acte qui n'a pas été découvert par M. Ch. » (p. 183); ou bien de la « facilité qu'il y aurait eu à constater la translation si Dieu l'avait fait accompagner du son des trompettes, d'hymnes angéliques, et au besoin d'intermèdes de coups de tonnerre » (p. 259).

Tout cela n'est peut-être pas un « fagot d'érudition » (p. 182), et quelque chose d'« idiotique » (p. 17); mais M. X... aura voulu montrer qu'il savait aussi prendre un ton « narquois » (p. 181), et même rire « un brin », suivant l'expression qu'il emploie (p. 329) à propos de M. G. Le Hardy.

II. — L'OPINION DES CONTRADICTEURS DE LA LÉGENDE

En réunissant toutes les objections qui ont été opposées à l'*Etude* sur Lorette, on croirait vraiment que M. Ch. n'a pas mis une page exacte dans son livre. Pourtant il n'est point de si médiocre ouvrage, dit-on, où il n'y ait quelque chose à glaner.

M. X... n'est assurément pas de cet avis. Il déclare sans ambages qu'il n'a rien trouvé dans l'*Etude*, ni une pièce, ni une preuve quelconque, pouvant infirmer tant soit peu l'origine nazaréthaine de la Santa Casa (p. 182).

Tous les défenseurs de la translation ne tiennent peut-être pas ce langage. Mais, s'ils ne disent pas que tout est mauvais dans l'*Etude historique*, ils le font entendre assez clairement. C'est qu'ils n'ignorent point que si un seul des arguments

contre l'authenticité de la Santa Casa était reconnu sans réplique possible, la cause de la légende serait ruinée, alors même qu'on arriverait à démontrer que les autres preuves sont de nulle valeur, d'après cet axiome : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu.*

Ces mêmes défenseurs font presque un crime à M. Ch. de l'assentiment que son *Etude* a rencontrée dans le monde savant. Cet assentiment, en effet, a été universel. On remplirait presque une colonne de l'*Ami du Clergé* avec la seule énumération des noms qui font autorité en matière de critique et des titres des journaux et revues qui ont parlé avec éloge de l'*Etude*.

Bornons-nous à citer parmi ceux de France et de Belgique :

- Analecta Bollandiana* (Ch. de Smedt) ;
 - Journal des Savants* (Franç. Delaborde) ;
 - Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Léop. Delisle) ;
 - Bulletin critique* (Paul Fournier) ;
 - Revue pratique d'Apologétique* (J. Guiraud) ;
 - Revue des Questions historiques* (E.-G. Ledos) ;
 - Revue du Clergé français* (A. Boudinhon) ;
 - Revue Archéologique* (S. R.) ;
 - Bibliothèque de l'École des Chartes* (Ch. Sus-trac) ;
 - Revue Biblique* (M.-J. Lagrange) ;
 - Revue Bénédictine* (Usmer Berlière) ;
 - Revue d'histoire ecclésiastique* (Mgr Ch. Bellet) ;
 - Revue Augustinienne* (Mod. Blin) ;
 - Polybiblion* (Léon Clugnet) ; etc.
- J'en passe, car je ne voudrais pas allonger

démésurément la liste par l'énumération des Allemands, des Anglais, des Italiens, des Américains, etc. ; mais non sans faire observer qu'il y a parmi les auteurs de ces comptes rendus des religieux de tous Ordres : Bénédictins, Jésuites, Dominicains, Carmes, Assomptionnistes, etc.

Il ne faut manquer de considération pour personne ; mais on se demande vainement où sont les titres scientifiques des défenseurs quand même de la tradition ? Qui dit science dit ensemble de connaissances qui s'acquièrent par l'étude prolongée de la matière. Et quand il s'agit de faits perdus dans le lointain du Moyen Age et dépourvus de documents à l'appui, il faut une dextérité particulière et une habileté consommée pour les apprécier. Il est bien regrettable que ces conditions soient trop souvent absentes chez les contradicteurs de M. Ch. et se rencontrent plutôt parmi ceux qui ont accepté sans restriction ni réserve les conclusions de son *Etude*.

Ce n'est pas que cette Etude sur Notre-Dame de Lorette ne présente ni erreurs ni lacunes ! Mais que le livre soit rectifié ou complété dans une nouvelle édition, l'appréciation finale ne saurait être changée.

Pour économiser sans doute quelques lignes de l'*Ami*, M. X... n'a fait connaître aucune des approbations données à l'ouvrage critiqué. Il eût été beau de montrer plus d'impartialité. Et quelle bonne occasion pour faire voir qu'il ne craignait point de se mesurer avec un correspondant de l'Institut, dût-il avoir toutes les Académies derrière lui !

Mais s'il n'a pas cité les contemporains, M. X... a

noté scrupuleusement tous les auteurs hérétiques, ou du moins sentant l'hérésie, qui ont parlé de Nazareth et de Lorette (p. 262).

Nous voyons défiler successivement Vergerio, Bernegger, Misson, Saussure, Long, deux Jansénistes, Casaubon, Stanley, etc. On se demande ce que viennent faire ici ces personnages ? C'est qu'une conclusion toute naturelle s'impose au jugement de M. X... : « Voilà en quelle compagnie se trouvent les adversaires de notre sainte tradition ! »

Il sait fort bien que si M. Ch. a cité des écrivains non catholiques, c'est parce qu'il rentrait dans son plan de faire connaître *tous* les auteurs, quels qu'ils soient, qui ont parlé de la Santa Casa. Il n'y a donc pas lieu de tant se récrier.

Mais pourquoi M. X..., après avoir mentionné très complaisamment, mais très inutilement, Protestants et Jansénistes, a-t-il privé ses lecteurs de l'extrait suivant du livre sur *La Palestine*, publié par les PP. Augustins de l'Assomption, et le meilleur ouvrage sur ce sujet au point de vue archéologique ?

« L'examen des fouilles consciencieuses des PP. Franciscains et les descriptions des anciens pèlerins permettraient difficilement d'accoler à la grotte même l'édicule de Lorette. ... Nous devons sincèrement confesser que la tradition orientale ne mentionne pas la translation miraculeuse, et qu'aucun texte ancien ne nous renseigne sur la situation ou même l'existence de la Sainte Maison devant la grotte de Nazareth... »

Voilà ce qu'il aurait fallu citer, et l'on pouvait citer aussi Mgr Le Camus (*Notre voyage aux pays bibliques*). A la vérité, l'auteur ne conclut

pas, mais il n'est pas difficile de conclure pour lui.

Nous ne parlons pas de *Nazareth*, l'ouvrage de M. G. Le Hardy (Paris, 1905, in-18), qui suffirait à lui seul pour renverser toutes les légendes accumulées par les historiens de Lorette.

Quand on discute, il faut donner une plus large place aux contradicteurs. Il y en a eu sur le fait de Lorette dès le début et dans tous les siècles depuis six cents ans; et il ne suffit pas, pour crier : « Victoire ! » de donner un simple démenti à des savants et des historiens sérieux, ou à des contemporains qui parlent d'après ce qu'ils ont vu.

M. X... n'a pu se dispenser toutefois de mentionner quelques noms de catholiques opposants. Mais il les présente de telle sorte que l'opposition se trouve presque transformée en approbation. C'est un modèle du genre dans l'art d'accommoder les textes. Quand il est impossible de changer l'opposant en approbateur, nous voyons alors des tours de force dans le goût du suivant.

M. Ch. dit que le docteur allemand Funk avait traité la tradition lorétaine d'*attentat contre la vérité*. « Ce n'est pas exact, s'écrie M. X..., le docteur Funk n'a pas dit cela de la tradition de Lorette, mais il taxe ainsi la proposition suivante et c'est une nuance que M. Ch. aurait dû respecter : « La sainte Maison de Lorette a, dans la série des siècles, surmonté toutes les épreuves, aussi bien des données de l'histoire que des recherches scientifiques. »

Voilà, certes, une subtilité à laquelle on était

peut être loin de s'attendre. Cela peut faire juger du reste.

Quant à Dom Calmet, qui fait autorité malgré tout, on nous donne à entendre que le savant bénédictin avait probablement changé d'avis, avant sa mort ¹.

Il est bien regrettable que M. Ch. n'ait pu retrouver la trace d'une lettre de Dom Calmet à Fleury, en date du 20 octobre 1716, au sujet de la Translation. Cette lettre expliquait, sans doute, ce qui n'est pas indiqué dans le *Dictionnaire de la Bible*. Nous ferons remarquer, à ce propos, que Fleury n'a pas fait la moindre allusion à Lorette dans toute son *Histoire ecclésiastique*. Ne voulant pas heurter de front la croyance générale, il a préféré ne rien dire ; mais il n'est pas difficile de deviner son opinion.

Quand, peu d'années auparavant, des esprits de premier ordre comme Mabillon et Montfaucon racontent leur passage et leurs dévotions à Lorette sans prononcer le mot de translation, leur silence est un préjugé formel qu'ils la tenaient pour douteuse et qu'elle n'avait aucune consistance historique à leurs yeux.

Jamais, répétons-le, depuis que la légende est tout à fait formée, c'est-à-dire depuis plus de quatre siècles, les protestations plus ou moins explicites n'ont manqué.

Et il ne faut pas croire que, même dans les temps qu'il est convenu d'appeler « âges de foi », les reliques

¹ En 1906, M. X... était plus affirmatif ; il disait carrément que Dom Calmet s'est rétracté avant de mourir ! (*Ami du Clergé*, 1906, p. 227).

et les miracles avaient toujours été admis de confiance et sans opposition. On croyait plus aisément au merveilleux, c'est très vrai. Mais il y avait aussi des critiques, comme nous disons aujourd'hui, qui n'acceptaient pas sans examen les prodiges dont s'enthousiasmait la foule.

Qu'on nous permette de rappeler à ce propos, comme un exemple typique, un épisode de la première Croisade, l'invention de la Sainte Lance d'Antioche en 1098.

Un clerc provençal, Pierre Barthélemy, annonça d'après une révélation qu'il disait avoir eue de l'apôtre saint André, que sous l'autel de la grande église d'Antioche était cachée la Lance dont avait été percé le côté de Jésus-Christ. Sur la foi de cette révélation on creusa jusqu'à douze pieds de profondeur sans rien trouver; tout le monde se désespérait, lorsque Pierre Barthélemy descendit lui-même dans la fosse et découvrit immédiatement le fer de la Lance.

On sait qu'à la suite de cette découverte les chrétiens dispersèrent la formidable armée de Kerbogha, émir de Mossoul, et reprirent leur marche vers Jérusalem.

Mais voilà que le chapelain du duc de Normandie, un prêtre du nom d'Arnould, s'avisait d'émettre des doutes sur la réalité de la vision et du miracle. Cet Arnould passait pour le plus savant homme de l'armée. Il prétendit donc que la découverte de la sainte Lance n'était qu'une pieuse supercherie, organisée à l'instigation du comte de Toulouse afin de relever le moral des Croisés.

Quelle qu'eût été l'intention du comte de Tou-

louse, le résultat avait, en définitive, récompensé la foi des simples croyants. Mais Pierre Barthélemy n'entendait pas être accusé d'imposture, et, pour prouver la vérité de ses dires, il offrit de subir l'épreuve du feu. On devine avec quel empressement l'offre fut acceptée.

Le jour du Vendredi saint, 8 avril 1099 (n. s.), on dressa deux gros bûchers parallèles, et quand ils furent bien allumés, Pierre Barthélemy, muni du fer de la Lance, franchit en courant l'étroit passage ménagé entre les deux brasiers. Il en sortit, mais assez fortement brûlé pour mourir deux ou trois jours après.

Nous ne voulons certes pas proposer aux défenseurs des visions de l'évêque (?) Alexandre et de l'ermite Paul d'imiter le brave Pierre Barthélemy. Malgré leur évidente bonne foi, il est douteux qu'ils voulussent pousser l'héroïsme de leur croyance aussi loin. Mais on peut leur indiquer une épreuve moins dramatique. Que l'un d'eux reprenne pour son compte la proposition si durement qualifiée par le docteur Funk. Qu'il propose ensuite à une Faculté des lettres, française ou étrangère, une thèse historique dans ce sens, c'est-à-dire favorable à la légende de Lorette. On peut toujours essayer sans courir de grands risques. Mais nous doutons fort que, malgré une habile mise en œuvre des matériaux épars dans les quatorze articles de M. X..., le candidat arrive, non seulement à obtenir le titre de docteur, mais simplement à faire accepter sa thèse. — Or voici que l'expérience, en sens inverse, vient d'être faite à Bruxelles : M. l'abbé Alphonse Fierens, d'Anvers, a obtenu le premier rang dans un concours, à

l'unanimité du jury, composé de dix membres dont deux de l'Université de Louvain, pour la soutenance de trois thèses dont l'une portait : « Le travail de Mgr Faloci Pulignani concernant la maison de Lorette ne diminue en rien la valeur des arguments qu'on fait valoir contre l'historicité de sa translation. »

III. — LES TÉMOIGNAGES *écrits* EN FAVEUR
DE LA SANTA CASA

En ne faisant porter la réfutation du livre de M. Ch. que sur des détails, M. X... et les autres contradicteurs nous donnent le droit de leur reprocher d'avoir dissimulé l'économie de cet ouvrage et quantité de remarques d'un intérêt plus élevé. — Dans cette question de Lorette on est en présence d'un fait historique, rien de plus ; et on doit appliquer à l'étude de ce fait, non seulement les principes de la logique pour la recherche de la vérité, mais aussi les règles nécessaires à son examen impartial.

Ces règles ont été rappelées jadis dans la *Revue des Questions historiques* par un érudit renommé pour sa compétence exceptionnelle dans les choses qui touchent à l'Orient chrétien et pour son orthodoxie, feu le comte Riant.

« Tout en ne professant pas, écrivait-il en 1870, certaines doctrines indépendantes sur l'histoire des temps apostoliques, tout en s'inclinant sans discussion, devant les traditions léguées par les premiers chrétiens, tout en reconnaissant pour authentiques les reliques que tenaient pour telles, sans preuves écrites, les Pères de

l'Eglise, il me semble que l'on peut faire passer au second rang, pour les temps postérieurs et dès que commence la série continue des témoignages historiques écrits, la tradition orale, et demander que l'authenticité d'une relique de premier ordre, solennellement offerte à la vénération des fidèles, soit établie par une *chaîne non interrompue* de témoignages écrits, recueillant directement l'héritage de la tradition des temps apostoliques, pour nous la transmettre sans lacune... »

Cette citation est empruntée à M. Ch. qui ajoute : « Ces considérations s'appliquent exactement à la Santa Casa, puisqu'elle ne fait qu'un, d'après la légende, avec la maison de Nazareth. » (*Etude*, p. 7).

Or, peut-on montrer, dans la question, cette *chaîne non interrompue de témoignages écrits* ? Personne n'osera sérieusement le soutenir. Il n'y a rien, absolument rien.

Suivant l'ordre chronologique, qui lui a paru le plus naturel de tous, M. Ch. a démontré, quel qu'en puissent penser ses contradicteurs :

1^o Par les récits des voyageurs et pèlerins, qu'avant l'époque assignée à la première translation, la maison de la sainte Vierge à Nazareth n'existait plus, et qu'après 1291 le lieu qui avait été le témoin du mystère de l'Incarnation continua, comme par le passé, à être l'objet de la vénération des visiteurs ;

2^o Par les chartes, qu'il existait une église Sainte-Marie de Lorette avant cette même translation ;

3^o Par un classement rigoureux des documents et par l'élimination des faux, qu'il n'a pas été question de la Translation dans une pièce authentique avant 1472 ;

4^o Enfin que les Papes et la Congrégation des Rites ont été très réservés à se prononcer sur le miracle. La première bulle qui l'affirme est de 1507, l'inscription au Martyrologe de 1667, et le premier Office propre de 1699.

Le point capital, à notre avis, c'est que dans l'intervalle qui sépare l'époque prétendue de la translation de la fin du x^ve siècle, la légende ne peut montrer à son actif que des documents *faux*. M. Ch. en a publié trois (1295, 1297, 1330 ou environ). On peut invoquer comme juge de leur fausseté n'importe quel paléographe ou diplomate, ayant fait ses preuves. Depuis le commencement de la présente année 1907 il en a été publié deux autres dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome* : une bulle de Clément V (1310) et l'inscription d'une relique de l'abbaye de Farfa.

A ces cinq documents controvérsés on pourrait en ajouter un sixième : la mention de la translation de la maison de Nazareth dans la *Mappa mundi spiritualis* de Jean Germain. M. Ch. a établi que le manuscrit original de la *Mappemonde spirituelle*, écrit en 1459, ne la contient pas. C'est une addition frauduleuse, mais sans mauvaise intention, du traducteur latin de cet ouvrage à l'époque où la légende était en vogue.

Nous verrons plus loin à l'aide de quelle étrange théorie M. X... essaie de justifier ces faux ou de défendre leur authenticité prétendue.

L'absence de toute mention de la Translation durant 180 ans ne laisse pas d'être un argument fort embarrassant pour les défenseurs de la légende. Aussi s'empressent-ils de tranquilliser

les pieux fidèles en les assurant qu'on trouvera et qu'on a déjà trouvé des documents aux Archives de la Congrégation des Indulgences et aux Archives du Vatican.

« On fera difficilement croire, remarque M. Ch., que la Congrégation qui date seulement du xvii^e siècle, possède dans ses archives des récits contemporains d'un événement qu'une tradition de la fin du xv^e siècle fait remonter au xiii^e. » (Lettre à Mgr Battandier du 4 janvier 1907, insérée dans le n^o de *La Croix* du 12 avril suivant).

Il n'y a pas lieu de croire non plus que le Vatican possède des bulles plus anciennes ou plus explicites que celles déjà publiées. La raison, c'est qu'en présentant à la confirmation de Pie IV, en 1560, trente-une bulles relatives au pèlerinage, on n'a pas dû laisser de côté celles qui auraient eu une importance majeure.

Le bruit a couru qu'il y avait à la Vaticane un fonds de Lorette qui n'avait pas encore été complètement étudié et qui pourrait « ménager des surprises ». On peut croire que s'il existait au Vatican un *fonds* de Lorette, il y a beau temps qu'il aurait été exploré à *fond* et même publié dans son intégrité.

Il y a bien, au Vatican, des documents relatifs à la Santa Casa, puisque M. Ch. en a publié un bon nombre qui ne l'avaient pas été jusqu'ici.

Le P. Denifle, O. P., aujourd'hui décédé, avait découvert, lorsqu'il était sous-archiviste du Saint-Siège, un dossier que l'on a dit fort compromettant pour l'authenticité de la maison de Nazareth.

Il en avait parlé à plusieurs de ses amis, mais la question n'était point alors à l'ordre du jour. Il ne semble pas que personne ait eu la curiosité de demander à voir ce dossier, à en prendre au moins le numéro. Espérons qu'il sera fait de nouvelles recherches. On peut tenir pour certain que M. Ch., si cela est en son pouvoir, sera le premier à publier intégralement ce dossier, quelles qu'en puissent être les conséquences pour son travail. Espérons aussi que l'ère des documents faux est close pour Lorette. Mais il ne faut jurer de rien ! Et à ce propos nous devons signaler aux défenseurs de la tradition deux prophéties qui annoncent de nouvelles pérégrinations de la Santa Casa dans l'avenir.

La vénérable Anna-Maria Taïgi, dont la mort ne remonte qu'à soixante-dix ans (9 juin 1837), aurait prédit le transfert dans Sainte-Marie-Majeure de la maison de Nazareth, actuellement à Lorette. Et, ce qui paraîtra encore plus extraordinaire, on attribue à saint Benoît-Joseph Labre (mort le 16 avril 1783) l'annonce d'une deuxième, ou plus exactement d'une sixième translation. Après un séjour dans la basilique Libérienne, la Sainte Maison serait transportée en France, mais on ne nous dit pas dans quel endroit. (Voir : *La Vén. A.-M. Taïgi et la servante de Dieu E. Canori-Mora*, par le R. P. Calixte de la Providence, 3^e édition, Paris, 1872, p. 215).

Est-il nécessaire maintenant de répondre à ce qu'a écrit M. X... pour soutenir quand même les faux documents ? Nous ne le pensons pas, mais il faut attirer l'attention des lecteurs sur l'étrange théorie d'après laquelle un faux ne serait plus un

faux quand il est l'expression de l'opinion courante.

L'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Eglise*, fait le même raisonnement à propos de la Donation de Constantin : « La pièce est *fausse*, dit-il, en ce sens qu'elle n'est pas de Constantin, mais elle est *vraie* en ce sens qu'elle exprime l'opinion publique du siècle où elle a paru. »

« Les documents supposés apocryphes, dit à son tour M. X..., proclament à leur manière l'existence de la tradition sans laquelle ils n'auraient pu se faire accréditer. » Et il part de là pour disserter à perte de vue sur Trombelli, Teramano, Angelita, le B. J.-B. de Mantoue, etc., afin de nous démontrer, bon gré mal gré, que tous ces personnages étaient de son avis, et qu'ils n'ont pu dire autre chose que la vérité.

Par exemple, ce qui ne pèse pas lourd dans les balances de sa justice, ce sont les bulles de Jean XXII qualifiant la sainte Maison d'*église rurale*, et la lettre d'Urbain IV disant que la basilique de Nazareth a été rasée jusqu'au sol. On n'a qu'à se reporter aux pages 82 et 530 pour s'en rendre compte.

Dans son *Post-Scriptum* (p. 648-9), où il parle de la fausse bulle de Clément V, M. X... s'étonne que M. Ch. attache tant d'importance à cette bulle, jusqu'à prétendre qu'elle serait, pour les défenseurs de la translation, un argument triomphant. Pour lui, vraie ou fausse, cette bulle ne signifie rien du tout. Pourtant, on peut se rappeler que l'annonce de sa découverte avait rempli de joie les défenseurs de Lorette. La démonstration du faux a subitement rafraîchi l'enthousiasme.

Seul, M. X..., qui tient à avoir partout le dernier mot, lui a consacré un article supplémentaire ¹.

¹ Comme ce *Post-Scriptum* offre un spécimen complet des procédés de M. X..., il y a lieu de le mettre en relief. Il s'agit d'*Un Document en faveur de Lorette, 1310*, publié par M. Ch. à Rome en avril. Dès le titre, M. X... souligne deux fois les mots EN FAVEUR et termine par un point d'exclamation. Oui ou non, ce document, qui parle de la miraculeuse Vierge de Lorette, serait-il interprété en faveur de la S. Casa s'il était authentique? Cette bulle de Clément V est-elle fausse, oui ou non? M. Ch. conclut affirmativement; cela suffit pour que M. X... écrive: « Nous laissons à d'autres le soin de la défendre contre les attaques sommaires de M. Ch. » Il est donc convaincu qu'elle est vraie et laisse entendre que M. Ch. s'est, une fois de plus, trompé en la qualifiant de faux. Les mots « attaques sommaires » ne manquent pas de donner au lecteur l'idée que M. Ch. a exécuté sommairement cette pièce, sans prendre la peine de fournir une démonstration scientifique; et cependant M. X... avait écrit plus haut: « Notre savant critique consacre deux grandes pages... à établir en faveur de gens non expérimentés « la fausseté palpable de cette bulle ». Comme les mêmes procédés de dénigrement seraient à relever dans les sept articles qui précèdent ce *Post-Scriptum*, le lecteur nous permettra de mettre sous ses yeux un résumé de la démonstration insérée dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de Rome et reproduite par la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*:

« Cette bulle débute par une suscription d'une dimension et d'une redondance inusitées à cette époque. Gérard de Bologne était bien alors général de l'Ordre des Carmes, mais il ne prenait pas le titre de « magister generalis » (la dénomination « magister » était personnelle à ceux qui avaient pris le degré). On le dit supérieur « fratrum et sororum »; or, les sœurs Carmes ne furent instituées qu'en 1452. La division entre les provinces d'Allemagne supérieure et inférieure date de 1318. Avant cette date, le titre de « prior provincialis totius Alemanniæ » paraît incompréhensible. Enfin, le titre de l'Ordre « Eremitarum » cessa en 1247.

« Parmi les personnages cités, ceux qu'on peut reconnaître ne vivaient pas en 1310. Marsile d'Inghen mourut en 1396. D'après la liste des provinciaux d'Alle-

Mais il nous avait fait lire déjà une autre pièce bien plus importante à ses yeux, pièce où figurent les mots « Sainte Maison », *Sacra Domus*; c'est

magne dressée par Koch, « Rutgerus » gouverna l'Ordre en 1315-1316; il avait eu pour prédécesseurs Daniel de Wichterich en 1309 et « Wilhelmus » en 1311. Jean de Subloliis fut provincial d'Allemagne inférieure en 1333-1348. Jean Gluel, prieur de Cologne, y mourut en 1399. Antoine de Brûbach fut prieur de Boppard en 1458. Le dominicain Albert « de Albo Lapide » vivait en 1472. Que dire des noms : Charles-Louis, Maximilien-Frédéric, Ernest-Hugues, Eléonore-Régine et des terminaisons féminines Eulerin, Geulerin, etc. ? Tout cela était inconnu au XIV^e siècle. Le jubilaire aussi est anticipé, car le jubilé ne fut concédé qu'en 1333. L'expression « anno Incarnationis dominice » ne pourrait se justifier que dans une bulle solennelle, mais elle y serait accompagnée d'autres notes chronologiques. En 1310, le 18 juillet, Clément V était dans la cinquième année de son pontificat et non dans la sixième, laquelle commença seulement le 14 novembre. Enfin, soit en 1310, soit en 1311, le pape ne résida pas le 18 juillet à Avignon, mais au prieuré de Groseau.

On se demande, après cela, s'il peut y avoir l'ombre d'un doute sur la fausseté de cette pièce : elle remonte à peine au XVII^e siècle.

Mais nous ne sommes pas au bout des reproches contre cet article de 8 pages : « De semblables notes aiguës ne sont pas habituelles au grave et sérieux organe scientifique de notre école du palais Farnèse » (p. 649). On pourrait répondre par ces mots de l'auteur lui-même : « C'est affaire d'appréciation » (p. 17). Si la prose de M. Ch. n'avait pas le ton convenable et conforme aux us de la revue Romaine, pourquoi y a-t-on admis son article (et un second quelques mois après) ? M. Ch. ne pouvait se prévaloir d'aucun privilège, n'ayant pas eu l'honneur d'être membre de l'Ecole française. Le Directeur a admis sa note sans hésiter, parce qu'elle rentrait parfaitement dans le cadre de la revue. M. X... pourra causer avec lui de Lorette, et, s'il entend tomber de ses lèvres un seul mot d'hésitation sur la rigueur de la démonstration de l'*Etude historique*, il nous le dira. En attendant, on peut le mettre au défi d'obtenir l'insertion dans les *Mélanges* d'un article concluant à l'authenticité de la translation de la S. Casa.

un testament, daté de 1348, d'un certain Guido Ruggieri (p. 84). Il est possible que la pièce soit authentique, mais il est insoutenable de voir là une allusion quelconque à une maison venue de Nazareth. L'appellation de *Sainte Maison*, donnée spécialement à la petite église de Lorette, a dû être vulgarisée dans la Marche d'Ancône bien longtemps avant d'avoir franchi les limites du pays. Une légende ne se crée pas dans un jour ; et le testament d'un particulier n'a tout de même pas, dans la question, l'importance d'une bulle pontificale.

Ils le savaient bien ceux qui intercalaient dans la bulle de Paul II le mot *domus*. Il est vrai que, pour M. X..., c'était peut-être le Pape qui avait fait un oubli que les interpolateurs ont pris soin de réparer (p. 258).

Pourquoi ne pas invoquer aussi la *Casa di Nostra Donna* mentionnée par Dante au XXI^e chant du *Paradis* ? N'a-t-on pas voulu y voir la Sainte Maison de Lorette ? Et que prouvent ces trois mots sinon que « Maison de Notre-Dame » n'était pas une appellation qui fût particulière à la Santa Casa ?

Il ne faut pas omettre enfin les incendies de Recanati, argument qui est aussi sans réplique possible aux yeux des partisans de la Translation. « On trouvait là, disent-ils, tous les documents originaux sur la Santa Casa. »

Malheureusement une telle assertion ne s'appuie sur rien. Elle est absolument gratuite. Ce qui n'empêche pas M. X... de terminer son deuxième article par cette étrange proposition :

« Nul n'est en droit d'affirmer qu'il n'a jamais

existé de documents contemporains de la Translation, à moins de prouver par des pièces sans réplique que le fait ne s'est jamais produit. »

Ce n'est peut-être pas très clair, mais cela paraît vouloir dire qu'il faut des pièces écrites, et même des pièces sans réplique, pour constater ce qui n'a jamais existé. — Il faut avouer que l'exigence de M. X... est un peu forte ! Cependant, si nous ne produisons pas de pièces prouvant que la Translation n'a pas eu lieu, nous prouverons, du moins, qu'elle n'a pu avoir lieu, et ce sera équivalent.

On peut négliger de passer en revue les documents postérieurs à l'éclosion de la légende, mais il faut bien dire un mot de la fameuse bulle de Jules II.

Et avant d'aller plus loin, faisons observer qu'à l'exemple de M. X..., qui nous a donné une dissertation sur le sens du latin *domus* et de l'italien *duomo* (p. 84), il est peut-être à propos de lui expliquer, en retour, le sens des mots français *éclosion* et *efflorescence*, qu'il ne semble pas avoir bien compris.

M. Ch. dit qu'on a assisté en 1472 à l'éclosion de la légende, qu'elle était en *efflorescence* en 1531, que dès 1507 l'autorité pontificale l'avait consacrée dans toute son ampleur, et qu'enfin elle avait mis 216 ans à se produire.

« Comprenne qui pourra ! » ajoute M. X... Je pense que les lecteurs de *l'Ami du Clergé* n'ont pas eu besoin d'explications. Disons, tout de même, pour l'édification de notre sévère critique :

Que l'éclosion suppose, avant tout, semence, préparation, germination ou incubation ;

Que cette préparation n'a pas duré, dans le pays de Lorette, moins de 181 ans, et peut-être plus ; car l'origine de la Sainte Maison pourrait fort bien être reportée avant 1291 ;

Que c'est bien en 1507 que la bulle de Jules II a authentiqué toutes les légendes formées pendant les 216 années précédentes (1291-1507) ;

Qu'en 1531 enfin, la légende était en pleine efflorescence, c'est-à-dire en train de fleurir, et n'avait plus besoin de bulles pour s'affirmer.

Ainsi donc : semence, germination, éclosion, développement complet, efflorescence ! Voilà ce que M. Ch. a exposé bien nettement, et ce que M. X... affecte de n'avoir pas compris !

Mais revenons à la bulle de 1507.

Ici l'indignation de M. X... ne connaît plus de bornes ! M. Ch. est assimilé par lui aux pires ennemis de l'Eglise. « Comment ! il a osé prêter à la bulle une erreur, simple distraction d'un copiste, quand lui-même se permet de traduire un passage d'une manière inexacte ! » — Il n'y a vraiment pas de quoi se scandaliser si fort.

Mettons hors de cause Jules II, qui avait d'autres occupations alors et n'a sûrement pas composé la bulle ; puis, reconnaissons que le secrétaire de la chancellerie pontificale, chargé de la rédaction, est bien un peu excusable d'avoir fait cette erreur, non pas dans une copie, mais dans l'original même. Ne venait-il pas d'écrire quelques lignes plus haut : *Ubi ipsum suum primogenitum suis castissimis uberibus lacte de caelo plenis lactavit ?* Qu'après cela il ait cru, et d'autres avec lui, qu'il s'agissait de *Bethléem*, cela n'est pas si étrange. Il ignorait, sans doute,

que ce détail est puisé dans les évangiles apocryphes, de même que la célébration de la première messe, qui devrait plutôt être attribuée au Cénacle.

Quant à la distraction de M. Ch., elle peut s'expliquer de la même manière. La bulle raconte tant de merveilles de la Santa Casa que la mort de Marie n'y paraîtrait pas déplacée. Cela aurait même l'avantage de mettre d'accord Ephèse et Jérusalem, bien que Panaghia-Capouli ait assurément plus de titres que le sanctuaire allemand de la Dormition.

Disons un mot, en terminant, de la fameuse fresque de Gubbio. Voilà un document qu'on ne saurait oublier, car on dit qu'il peut remplacer tous les autres, même ceux détruits dans l'incendie de Recanati !

S'agit-il de la Santa Casa ou de Notre-Dame des Anges ?

Le Dr Lapponi, originaire des environs de Lorette, et très zélé pour ses origines, avait conclu, dans une lettre parue peu avant sa mort, que la Santa Casa n'avait rien à faire avec cette fresque. Mgr Faloci Pulignani, vicaire général de Spolète après l'avoir été de Foligno, s'est efforcé de prouver le contraire dans une brochure superbement illustrée (*La S. Casa di Loreto secondo un affresco di Gubbio illustrato e commentato*, Roma, 1907) ; l'appréciation de la presse a été très diverse suivant les milieux. La *Civiltà cattolica*, tout en se montrant sympathique, n'a pas osé se porter garant des conclusions de l'auteur. M. X... a terminé son *Post-Scriptum* en demandant à M. Ch. « un essai de réponse quel-

conque... à la savante publication de Mgr Faloci. » Une réponse, non point « quelconque », mais péremptoire, a été faite, peu de semaines après, par Mgr Vittorio Pagliari (*Allegoria dell'affresco Eugubino dipinto nel chiostro dei Minori Conventuali*, Roma, 1907), d'autant moins suspecte que l'auteur n'est pas opposé à Lorette (p. 19). Sa conclusion, que nous aurions formulée dans un style moins agreste, est que l'interprétation de Mgr Faloci est « titubante, indecisa, forzata, contorta, talvolta contraddittoria, erronea, assurda » (p. 33).

Néanmoins, il faut le reconnaître, la brochure de Mgr Faloci a eu le mérite d'attirer l'attention sur un aspect peu étudié de la question lorétaine, aspect qu'on peut appeler iconographique. Il a cru pouvoir répondre au défi porté dans l'*Etude historique* en tirant argument de monuments figurés : peintures, gravures, sculptures, marqueteries, frontispices de livres, etc. ; mais il convient qu'un livre ne conclut pas toujours dans le sens voulu par son auteur. On est allé, depuis lui, à la recherche de représentations analogues et on n'est pas loin de conclure que c'est la peinture qui a exercé son influence sur la formation de la légende : des représentations symboliques ont entraîné les fidèles à donner une réalité historique à de simples allégories. On trouve dans le même type des chapelles de Notre-Dame des divergences notables, y compris l'absence d'anges. Tantôt c'est une église à trois nefs, à haut campanile carré, tantôt une humble *casa* à deux zones de pierres et de briques ; tantôt la Madone est seule, tantôt et le plus souvent avec l'Enfant Jésus. Le

type iconographique d'une maison portée par les anges n'est pas réservé à N.-D. de Lorette. La fresque du dôme d'Atri donne à Nostra Donna d'Altomare (c'est son nom) un aspect que n'a jamais eu le sanctuaire des Marches. Il en faut dire autant du tableau de Bettona, en ce moment à l'exposition d'art ombrien à Pérouse et qui provient de l'église du lieu, où l'on vénérât la mémoire d'un ermite Pierre : il ne peut s'agir que du sanctuaire voisin de Sainte-Marie des Anges. Le triptyque du musée municipal de Volterra, peint par Taddeo di Bartolo en 1411, se rapporte au *præsepe* de Rome. Les tuiles rouges et les murs gris-sombre, parsemés de petits points blancs jetés à dessin et à profusion, rappellent la neige du mois d'août et indiquent au pape Libère (à gauche) et au patrice Jean (à droite) l'emplacement où ils devront construire Sainte-Marie Majeure. La fresque de Castelletto d'Orba, avec son clocher et sa tour, ne représente Notre-Dame de Lorette que d'une manière idéale ; il faut d'ailleurs une bonne volonté extrême pour transformer la barque représentée au bas en anges soutenant la chapelle.

Mais admettons un instant que la fresque de Gubbio représente la Santa Casa. En quoi l'œuvre d'un peintre, qui peut avoir entendu parler de la légende en formation vers Lorette, est-elle une preuve que la translation a eu lieu ?

Il existe à Gubbio, d'après ce que dit Mgr de Ségur dans un de ses opuscules, une autre fresque rappelant la merveilleuse aventure du loup si bien converti par saint François. Est-ce que cette fresque prouve aussi la réalité de l'histoire du

loup ? Les défenseurs de légendes peuvent y porter la lumière de leur érudition.

IV. — LE SILENCE DES CONTEMPORAINS

On s'étonne que M. X..., qui a examiné si scrupuleusement le livre de M. Ch., ne dise rien du silence universel des contemporains, tant en Orient qu'en Occident. Il avait pourtant abordé la question en 1906, assez timidement du reste, à propos du P. de Feis et de M. Boudinhon. Peut-être a-t-il cru qu'il n'était pas besoin d'y revenir. Il me semble qu'il a eu tort. C'est un argument négatif, sans doute, mais qui n'en a pas moins, dans l'espèce, une très grande portée.

Le voici exposé par la plume de M. le comte Delaborde, professeur à l'Ecole des Chartes (*Journal des Savants*, 1907) :

« Durant cette longue période (de 1291 à 1472) pas une voix ne s'est élevée parmi les chrétiens d'Orient pour déplorer la disparition de cette précieuse demeure ! En Occident, non plus, pas une voix ne s'est élevée pour célébrer un miracle qui aurait dû répandre la stupeur, non seulement en Italie, mais dans toute la chrétienté ! Comment se fait-il que Villani, qui raconte avec tant de détails la chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291, et qui se livre, à cette occasion, à de longues considérations sur la disparition de la puissance chrétienne en Terre-Sainte, Villani qui se plaît à rapporter des miracles advenus loin de l'Italie et d'un intérêt cependant bien moins universel, tel que celui des Billettes, à Paris, en 1290, comment se fait-il qu'il n'en dise pas un mot ? Comment le Pape, à qui les défenseurs de la Translation prétendent que les magistrats de Recanati auraient

notifié dès 1295 l'arrivée de la Sainte Maison, comment tous ceux qui, à son exemple, ont convoqué les chrétiens à une nouvelle croisade, se sont-ils privés, dans leurs appels, de citer un fait aussi propre à susciter l'enthousiasme des foules ? Comment enfin, dans les bulles concédées à l'église de Lorette avant le xvi^e siècle, ne trouve-t-on jamais un mot qui puisse se rapporter à la Translation ou même à l'existence de la Santa Casa ? »

Nous ajouterons que le silence du grand poète florentin Dante Alighieri est peut-être encore plus inexplicable. Dante, né en 1265, avait trente ans en 1295. Il mourut le 14 septembre 1321, et pendant ses vingt dernières années, exilé de sa patrie, errant à travers les Romagnes, l'Ombrie et les Marches, s'agenouillant, le fait est vraisemblable, dans le petit sanctuaire de N.-D. de Lorette, il n'aurait pas entendu parler d'un événement aussi prodigieux ! Quel sujet magnifique, cependant, pour sa *Divine Comédie* ! Dante qui a surchargé son poème d'incidents et d'allusions d'un intérêt fort médiocre, du moins pour la postérité, n'a donc absolument rien su d'un miracle tout récent, que chacun pouvait voir et toucher, un miracle qui avait pour garants, si l'on en croit les historiens de Lorette, les personnages les plus recommandables, les plus saints et les plus illustres du pays ! Il faut avouer que cela est bien extraordinaire !

On peut voir ce que dit, de son côté, M. Ch. du silence des chroniqueurs italiens (*Etude*, p. 154-5). On a voulu expliquer celui de saint Antonin de Florence « parce qu'il ne se croyait pas encore assuré de l'authenticité du fait. » Outre que la même hésitation aurait dû arrêter tous les historiens de Lorette jusqu'en 1532, il est étrange que saint An-

tonin n'ait pas éprouvé les mêmes scrupules avant d'insérer dans sa Chronique la fable de la papesse Jeanne, la plus odieuse calomnie que l'on ait jamais jetée à la face de l'Eglise romaine.

V. — LES MIRACLES, LES PÈLERINAGES ET LES
FAVEURS ACCORDÉES PAR LES PAPES

Les miracles obtenus dans les sanctuaires de Marie prouvent sa bonté et sa puissance, rien de plus. Et l'on aurait tort d'en conclure à la réalité des légendes plus ou moins extraordinaires qui entourent l'origine de la plupart des pèlerinages anciens.

Sous cette réserve, nous reconnaissons volontiers que les historiens de Lorette ne tarissent pas quand ils célèbrent les merveilles qui ont illustré la Santa Casa. Le nombre des miracles est infini ; ils sont comparables à ceux qui s'opéraient dans les premiers siècles ; le monde entier en rend témoignage, les foules innombrables qui viennent au sanctuaire y sont attirées par les faveurs de toute sorte que prodigue la Reine du ciel ; etc.

Mais quand les mêmes historiens ont épuisé leur lyrisme et qu'ils en viennent à des faits précis, il est vraiment étrange qu'ils nous en fassent connaître si peu, et encore ceux qu'ils racontent revêtent-ils un caractère plutôt singulier. Jérôme de Raggiolo en rapporte deux : un chevalier hongrois qui, poursuivi par les Turcs, traverse la mer Adriatique à cheval, et les murs de la Santa Casa qui repoussent l'appui d'un autre mur.

Plus tard, c'est la punition, qui semble pourtant

imméritée, de l'architecte Nerucci, exécutant les ordres de Clément VII, puis celle de l'évêque de Coïmbre, qui avait emporté une pierre à lui donnée par le Pape.

Mais le plus éclatant de tous ces événements merveilleux mérite d'être raconté au long. Il est regrettable que M. X... n'en ait pas fait lui-même le récit, au moins à cause de son originalité, et se soit contenté, dans une note, de l'assimiler à un miracle de l'Évangile sur lequel nous n'avons d'ailleurs pas de détails.

« Le 16 juillet 1489, arriva à Lorette un noble grenoblois, nommé Pierre Orgentorix (ou Argentorix) ¹, accompagné de son épouse, Antonia, possédée de sept démons. Après avoir vainement essayé, dans son pays, de tous les moyens pour délivrer sa femme de ces hôtes importuns, il se décida à la mener en Italie : on l'exorcisa en vain à Saint-Jules de Milan, à Saint-Géminien de Modène, à Saint-Pierre de Rome. Désespéré, il allait revenir en France quand un chevalier de Rhodes lui conseilla de se rendre à Lorette. Dix hommes introduisirent Antonia, malgré sa résistance, dans le Sanctuaire. Dès que le pénitencier Etienne di Giovanni Francigena eut commencé à lire les exorcismes, les démons se mirent à vociférer et à décliner leurs noms. Le premier s'appelait *Sourd* : il s'enfuit en éteignant le cierge. Le second, *Heroth*, se vanta d'avoir perpétré la mort du duc de Bourgogne ² et sortit en criant : « Ce n'est pas toi, c'est Marie qui nous chasse. » Le lendemain, le troisième, *Horrible*, se flatta d'avoir incité Hé-

¹ Nom bien étrange pour un Français, et qui rend, à lui seul, l'histoire suspecte.

² M. Ch. a pensé qu'il s'agit de Jean-sans-Peur, assassiné en 1419. Il incline maintenant à croire que ce duc de Bourgogne est plutôt Charles-le-Téméraire, qui périt devant Nancy en 1477, et dont la fin tragique paraît due à la trahison et aux embûches de l'italien Campobasso.

rodiade à demander la tête de saint Jean-Baptiste. Le quatrième, *Arctus*, avait poussé Hérode au massacre des Innocents : interrogé sur la nature du lieu où l'on se trouvait, il affirma que c'était la chambre de Marie ; il indiqua même, à gauche, le lieu où se tenait la Vierge au moment de l'Annonciation, et à droite, celui de l'Ange. Angelita, éditeur responsable de cet étrange récit, nous révèle également les noms des trois autres démons : *Ventilot*, *Bricher*, et *Serpent*. Riera ajoute, d'après B. le Mantouan, que le vicaire général des Carmes demanda au quatrième si les religieux de son Ordre avaient été chargés de la garde de la maison de Nazareth : il l'affirma, ajoutant que cet honneur leur était dû à Lorette... »

Le lecteur est bien près, je crois, de partager l'opinion de M. Ch., opinion qui scandalise si fort M. X... — Faisons remarquer, en outre, qu'il est bien étrange de voir le B. Baptiste de Mantoue questionner un démon pour s'assurer de l'authenticité de la Santa Casa. Bien étrange aussi que ce démon Arctus, qui ne doit pas être des premiers dans la monarchie infernale, soit si bien renseigné sur l'Annonciation, dont il parle comme un témoin oculaire. Enfin, et c'est là le comble, ce démon certifie que les Carmes ont été gardiens de la sainte Maison à Nazareth, et qu'en conséquence ils doivent en conserver la garde à Lorette. Voilà une singulière recommandation, il faut en convenir, et le démon Arctus se moquait de l'interrogateur, car les Carmes n'ont jamais eu de maison à Nazareth.

Laissons de côté toutes ces histoires suspectes, et disons que le sanctuaire de Lorette est surtout célèbre par les pèlerinages et les actions de grâces rendues à la très sainte Vierge ; les offrandes magnifiques et nombreuses, apportées là depuis six

siècles ¹, prouvent la confiance et la reconnaissance des fidèles serviteurs de Marie, en même temps qu'ils témoignent des faveurs obtenues, mais on a grand tort de les invoquer comme preuves de la réalité de la Translation.

Quant au nombre des pèlerins, qu'il ait atteint jusqu'à deux cent mille en un seul jour, que l'on ait distribué six cent mille communions pendant le temps pascal, nous ne contestons pas les chiffres, bien qu'un peu exagérés sans doute ; ils prouvent évidemment la vogue du pèlerinage, l'enthousiasme des foules ; mais il est impossible d'y trouver autre chose. On sait, d'ailleurs, que les foules sont susceptibles de bien des illusions et que souvent les fidèles en viennent jusqu'à entraîner leurs pasteurs.

Reste l'assentiment des Papes. M. Ch. a montré et répété à satiété qu'avant 1507 aucun pape n'a affirmé la translation. Les papes antérieurs ont accordé des indulgences au sanctuaire (depuis 1387), mentionné une image miraculeuse (depuis 1470), mais pas un mot du transport par les anges de la Sainte Maison, et tous les sophismes pour justifier ce silence ne le rendront pas éloquent.

M. X... prétend que ceci n'est qu'un château de cartes qu'il détruira d'un souffle de sa bouche. « M. Ch., dit-il, ignore les choses de Rome, et la très sage lenteur romaine est encore plus prudente et plus sage qu'il ne le suppose. » Et il nous laisse entendre que si Rome n'a pas parlé plus tôt, c'est qu'elle prenait des informations, et il y a eu

¹ Ce trésor servit, en 1797, à payer la contribution de guerre imposée au Pape par le traité de Tolentino.

l'exil d'Avignon, puis le Grand Schisme. Pendant ce temps, les Papes n'avaient guère le loisir de s'occuper de Lorette.

Nous ne voulons pas en disconvenir, mais que M. X... convienne, à son tour, que l'enquête sur un miracle permanent aurait gagné à être faite quand le miracle était tout récent. Pendant l'exil et le Grand Schisme la légende a eu tout le temps nécessaire pour s'implanter, se développer, en un mot faire si bien son chemin, que lorsqu'au milieu du xv^e siècle la papauté fut définitivement restaurée à Rome, les enquêtes, en supposant qu'il en ait été fait alors, ce que nous ignorons, n'eurent à constater que les soi-disant traditions. Ces enquêtes, dans tous les cas, n'ont pas duré 216 ans. La seule qui semble historique est de 1533, postérieure, par conséquent, de vingt-six ans à la bulle de Jules II. Et encore n'a-t-on jamais su exactement ce qu'elle avait donné. Peut-être la trouverait-on dans le dossier entrevu par le P. Denifle et finirait-on par savoir les motifs qui en ont empêché la publication.

Avec les miracles, les pèlerinages et les bulles pontificales, les défenseurs de la légende ne manquent pas d'alléguer aussi la puissance de Dieu. Eh! sans doute, nous savons bien que la puissance de Dieu est illimitée, nous savons même qu'avec suffisamment de foi, nous pourrions, nous aussi, déplacer les montagnes. Reste à démontrer que Dieu ait usé de son pouvoir dans ce cas. Et nous verrons bientôt qu'il faut démontrer avant tout que la Sainte Maison subsistait à Nazareth antérieurement à 1291. Si elle n'existait pas, il est évident que les anges n'ont pu la porter en Italie.

VI. — LA SANTA CASA AU COMMENCEMENT
DU XIV^e SIÈCLE. — LES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION.

Nous ne possédons que des renseignements assez sommaires, quoique suffisants, sur l'aspect extérieur de la Santa Casa à l'époque où commence sa célébrité. Et puisque les défenseurs de son origine nazaréthaine regardent comme authentique tout ce que disent leurs historiens, et ce que représentent les fresques ou les tableaux qui font autorité pour eux, nous pouvons démontrer que la sainte Maison n'avait rien d'oriental, rien qui pût rappeler, même de fort loin, une habitation palestinienne.

Elle avait assurément ses quatre murs entiers, bien que par le fait même de la jonction de la maison avec la grotte restée à Nazareth, un des murs, celui du fond ou du nord, dût être absent ou, du moins, construit seulement en partie.

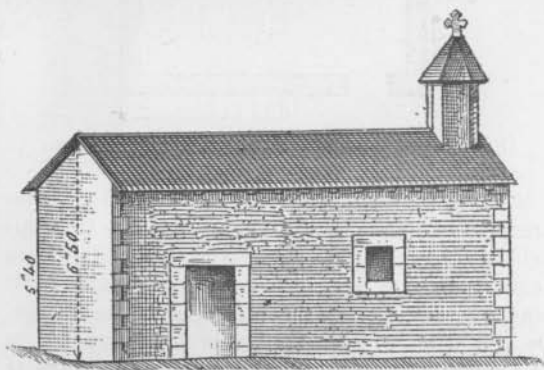
Les inventeurs, propagateurs et défenseurs de la légende ne paraissent pas y avoir pensé ; la Santa Casa, en effet, n'avait autrefois qu'une porte de quatre pieds de largeur. Si cette porte, comme le fait remarquer M. G. Le Hardy, ouvrait sur le dehors, comment pouvait-on passer de la maison dans la grotte ? Et si elle servait pour communiquer avec la grotte, comment pouvait-on entrer dans la maison en venant du dehors ?

Le toit n'était point formé par une terrasse de dalles en pierres, ou de terre battue, comme celui de toutes les maisons galléennes du premier siècle, mais il avait une *charpente, avec couver-*

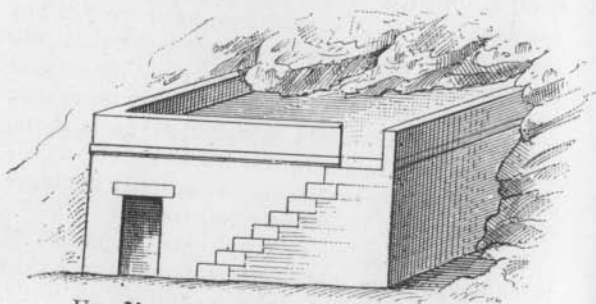
ture, et un petit clocher. Ce clocher, mentionné par tous les récits légendaires, ne se conçoit pas bien dans la basilique de Nazareth pendant près de mille ans, au-dessus du sol pour les uns, et au-dessous, caché dans une crypte, pour les autres.

Enfin, il y avait, du même côté que la porte, une petite fenêtre placée très haut, d'environ trois pieds sur deux. Inutile de parler de la douteuse cheminée, chose inconnue à Nazareth.

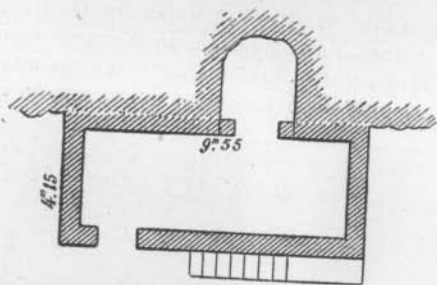
Maintenant, qu'on se représente, au milieu de la campagne, un bâtiment rectangulaire ayant environ trente pieds de long sur quinze de large, avec ses deux pignons assez élevés, son toit à deux versants, son petit clocher, sa large porte et sa haute fenêtre, et il faudra bien convenir qu'il ressemblait à beaucoup d'autres églises ou chapelles rurales, extrêmement nombreuses alors, et dont plus d'un spécimen existe encore aujourd'hui.



LA SANTA CASA DE LORETTE AU XIV^e SIÈCLE



UNE MAISON DE NAZARETH AU 1^{er} SIÈCLE
(avec escalier extérieur et terrasse)



PLAN D'UNE MAISON A NAZARETH AVEC GROTTTE

M. X... ne parle pas de tout cela, on le comprend sans peine, mais il se livre à une interminable et bien inutile discussion pour arriver à démontrer (?) qu'il y avait à Lorette ou aux environs, une autre église dédiée à la sainte Vierge. De son côté, M. Ch. est d'avis que Sainte-Marie de Lorette était identique à Sainte-Marie dans le fonds (ou le terrain) de Lorette. Nous le croyons

aussi, malgré les dix ou douze colonnes employées à nous prouver le contraire. Et après tout, aurait-il existé dans les environs de Recanati dix sanctuaires dédiés à la Mère de Dieu, cela ne prouverait nullement que l'un d'eux fût tombé du ciel ou venu de la Terre Sainte, et c'est justement ce qu'il faudrait établir.

M. X... lui-même est bien obligé de reconnaître que cette église de Sainte-Marie *in fundo Loreti* n'est mentionnée nulle part à partir de l'époque où commence la célébrité de Sainte-Marie de Lorette appelée depuis la Santa Casa. Mais il ne s'embarrasse pas pour si peu, et donne à entendre que ce sont les Gibelins qui ont détruit la première.

C'est encore possible et il n'y a nul inconvénient à le lui concéder; mais alors on peut soutenir aussi que la nouvelle église ou chapelle a remplacé l'ancienne, peut-être sans avoir été destinée d'abord à cet usage, ce qui expliquerait certaines particularités de la construction. Le dépôt, à ce moment-là, d'une image miraculeuse ou tout au moins très vénérée de la Mère de Dieu, aura fait le reste. Dans les façons de parler familières aux habitants du pays, cette maison devenue oratoire lors de l'arrivée de la sainte image aura, bien naturellement, été appelée la *Maison de la Vierge*, la *Sainte Maison*, la *Santa Casa*.

Mais l'absence de fondations? objectent ceux qui veulent y voir, à tout prix, un miracle. Il semble que cette absence de fondations n'est peut-être pas si extraordinaire qu'on veut bien le dire. Les fondations ont pu être presque insignifiantes, et avoir été ensuite dégagées en partie lors des

travaux exécutés au dehors ou à l'intérieur de la chapelle. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi, surtout à la campagne, pour trouver des bâtiments dont les fondations n'ont pas un pied de profondeur. Des murs moins épais que ceux de la Santa Casa (qui ont près de 60 centimètres), et surtout moins bien construits, tiennent parfaitement debout. Il suffit que le sol sur lequel ils reposent soit homogène, assez résistant, et que le poids du mur soit également réparti. Qu'on n'oublie pas que la chapelle de Lorette réunissait toutes les conditions pour se passer de fondations profondes, forme rectangulaire avec deux murs latéraux assez rapprochés et réunis par les pièces de bois d'une solide charpente, peu d'ouvertures (une seule porte et une petite fenêtre); elle était enfin établie sur une hauteur et sur un sol plus ferme que les terrains du voisinage, puisque c'était le sol d'un ancien chemin.

On s'est assuré, dit-on, qu'il n'y avait pas de fondations, lorsqu'on a refait le pavé ou qu'on a creusé autour des murs de la Santa Casa. Dès lors qu'il fallait enlever des pavés (avec un massif de pierres et de mortier par-dessous), et creuser une tranchée pour s'assurer de la profondeur des fondations, la position au ras du sol n'était donc pas si évidente qu'on veut bien le dire. Néanmoins tous les historiens modernes de Lorette racontent sérieusement cette prouesse d'un architecte qui creusa, séance tenante, jusqu'à une profondeur de 9 pieds, un trou assez grand pour y disparaître tout entier, et cela sous le mur même de la S. Casa. Celui qui a le premier raconté cette histoire n'était certainement pas terrassier de profession !

Cependant rien n'empêche de croire qu'il y ait eu quelque événement miraculeux lors de la construction, puisque la bulle de Paul II du 12 février 1469 (1470 n. s.), faisant une demi-concession à la légende, dit que l'église de Sainte-Marie de Lorette est *miraculeusement fondée*. Mais quant à admettre que ces deux mots signifient ou sous-entendent *miraculeusement apportée de Nazareth*, la traduction serait par trop libre.

Un exemple entre cent des « humbles critiques » ou plus exactement des vétilles qui encombrant les 95 colonnes de M. X...

M. Ch. ayant établi que pendant des siècles le *vocable* du sanctuaire de Lorette fut la Nativité de Marie et non l'Annonciation, M. X... soutient que ce vocable était invariablement Sainte-Marie de Lorette. C'est jouer sur les mots. Il sait bien que la plupart des églises de la Sainte Vierge ne sont pas désignées par le titre de la fête patronale. Notre-Dame de Paris a-t-elle jamais été appelée l'Assomption de Marie ? C'est pourtant le vocable réel ; il en était de même à Lorette.

*Nature des matériaux de construction
de la Santa Casa*

Une objection que les défenseurs de la tradition lorétoise ont coutume de regarder comme sans réplique, est relative à la nature des matériaux qui ont servi à édifier la Santa Casa. M. X... a négligé d'en parler à propos de l'*Etude* de M. Ch. Mais en 1906 il n'en avait pas été de même. (On peut voir p. 356 et suiv. ce qu'il avait dit alors).

Aujourd'hui nous laisserons de côté les anciennes comparaisons ou vérifications, dont nous n'avons que faire, et nous nous contenterons de dire un mot des recherches les plus récentes.

Tous les partisans de la Translation soutiennent donc que des pierres de même nature que celles de la Santa Casa n'existent pas en Italie, mais seulement à Nazareth. A ce propos, on a annoncé, depuis quelque temps déjà, que le Dr Georges Hüffer (qui a présidé, en 1900, à Munich, le 5^e Congrès international des Savants catholiques) préparait un travail sur la Sainte Maison de Lorette. Le Dr Lapponi, plus au courant que tout autre des recherches du savant allemand, déclara, peu avant de mourir, qu'elles seraient encore plus concluantes que celles du chanoine Chevalier.

Dans quel sens ? Des journaux comme *La Croix* de Paris (n^o du 10 mai 1907), prenant leur rêve pour une réalité, ont paru attendre cet ouvrage avec impatience ; mais ils pourraient bien déchanter. M. Ch. sait, de bonne source, que les conclusions du Dr Hüffer sont identiques aux siennes, et que l'état maladif de l'auteur l'a seul empêché de mettre au jour son travail.

Nous avons vu précédemment, et on ne saurait le contester, qu'il suffit de produire un argument péremptoire contre la translation miraculeuse pour ruiner l'échafaudage d'hypothèses à l'aide desquelles on s'efforce de la soutenir. Si, par exemple, on établit que les matériaux de la Santa Casa proviennent de carrières aux alentours de Lorette, il sera superflu de discuter sur la destruction ou la persistance de la Santa Casa à Nazareth.

Dès le mois de juillet 1905, le Dr Schäfer, de

L'Institut de la Görres-Gessellschaft, avait examiné (pour le compte du Dr Hüffer) les murs de la chapelle de Lorette et conclu formellement contre la légende. Et voici que M. le marquis Membrini-Gonzaga, d'Ancône, vient de procéder, sur place, à une nouvelle vérification qui a abouti aux constatations suivantes.

Il est faux, tout d'abord, qu'aux alentours de Lorette, comme vont le répétant les défenseurs de la légende, il n'y ait point de carrières de pierres, alors que le mont Conero, situé à quelques kilomètres, entre Lorette et Ancône, en est très riche. Avec les matériaux qui en proviennent, on a pavé les villes d'Ancône, de Recanatì et même de Lorette ; on en a construit les maisons sur tout le littoral des Marches, à Poggio, Sirolo, Umana, etc. — Passant dernièrement devant les chantiers de l'hôpital Umberto I, en construction à Ancône, M. Membrini-Gonzaga fut frappé de l'étrange ressemblance des pierres préparées pour cet édifice avec celles de la Maison de Lorette qu'il venait d'examiner attentivement. C'était cette même couleur rougeâtre qui a trompé tant de gens depuis Suriano, en leur faisant prendre pour des briques les matériaux de la Santa Casa. C'était le même grain très fin, et, chose plus caractéristique, les pierres étaient naturellement découpées en forme de parallépipèdes irréguliers, tels qu'on en voit à Lorette. L'analyse chimique en a été faite par M. le Dr Cassetti (*Appunti Geologici del Monte Conero, presso Ancona, Roma, 1907*), qui les trouve composées de carbonate de chaux, de carbonate de magnésie et d'argile ferrugineuse ; ce qui concorde avec l'analyse des matériaux de la

Santa Casa faite, en 1857, par le professeur François Ratti pour Mgr (depuis cardinal) Bartolini.

Avant de passer à l'étude de ce qui pouvait exister à Nazareth avant 1291, qu'on nous permette de regretter que la Sainte Maison de Lorette ait été tellement modifiée depuis le xv^e siècle, qu'elle soit aujourd'hui absolument méconnaissable. Ouverture de portes nouvelles, fermeture de l'ancienne, enlèvement de la charpente, de la couverture et du clocher, suppression des pignons, diminution de hauteur des murs, etc., sans parler du splendide mais très massif revêtement de marbre qui l'entoure ; il ne subsiste à peu près rien qui rappelle l'état primitif.

Si la petite église des xiii^e et xiv^e siècles avait été conservée intacte dans la basilique de Lorette, il est douteux que l'on crût encore à son origine galiléenne. On se préoccupe maintenant de la couleur locale, chose dont nos ancêtres se souciaient fort peu. Il y a cinq ou six siècles, et même beaucoup moins, lorsque les chroniqueurs parlaient de chevaliers et d'évêques sarrasins, et que les peintres habillaient les Juifs du temps de Jésus-Christ comme de bons bourgeois de Flandre ou d'Italie, on ne faisait point difficulté d'admettre que la maison de la Sainte Famille eût l'aspect d'une chapelle rurale ; peut-être même qu'on ne pouvait se la figurer autrement.

VII. — LA GROTTTE DE L'ANNONCIATION A NAZARETH
AVANT ET APRÈS 1291

Il ne nous reste plus qu'à examiner ce qu'il y avait dans la grande basilique de Nazareth, au temps de sa splendeur, avant la destruction de 1263.

Assurément aucun voyageur, aucun pèlerin n'y a vu de maison ressemblant tant soit peu à la petite église de Lorette. Quand ils parlent de la maison ou de la chambre de Marie, ils désignent toujours la grotte et l'étroite crypte maçonnée et voûtée qui lui servait comme de vestibule ou de couloir d'accès. Grotte et crypte sont généralement confondues ensemble dans les récits qui nous sont parvenus. Que la crypte en question ait été édifiée sur l'emplacement, au moins partiel, d'une antique maison ou d'une chapelle primitive un peu plus grande, rien n'empêche de l'admettre; le fait est même vraisemblable.

La grotte n'était pas aussi profondément enfoncée au-dessous du pavé de l'église qu'elle l'est actuellement. On y pénétrait par deux ouvertures, l'une à l'ouest, du côté de l'entrée de l'édifice, l'autre à l'est, du côté du chœur.

Du côté de l'ouest on descendait cinq ou six marches seulement, soit 1 m. 50 au plus, et on se trouvait, non pas dans la grotte ni même en face, puisque l'escalier n'était pas placé comme il l'est aujourd'hui, mais dans l'espèce de couloir ou vestibule dont nous venons de parler. Ce couloir

correspondait à peu près à la chapelle de l'Ange qui existe actuellement, tout en étant plus petit : il n'avait guère plus de deux mètres de largeur.

Arrivé là, si l'on était descendu par l'escalier occidental, on avait à gauche une excavation appelée le tombeau de saint Joseph, et ensuite la grotte même de l'Annonciation. Si l'on descendait par l'ouverture orientale, on avait la sainte Grotte sur la droite. Si l'on veut bien examiner un plan de l'ancienne basilique et de l'église actuelle, on comprendra encore mieux, et les descriptions des anciens pèlerins deviendront suffisamment claires. Mais n'oublions pas, encore une fois, que pour eux, comme pour nous, du reste, la grotte et son avant-corps en maçonnerie représentent ou remplacent l'antique demeure de Marie et de Joseph.

Par suite, rien que de fort naturel dans ce que dit le moine grec *Phocas*. Arrivé à la basilique, il constate que la maison de la sainte Famille est devenue une très belle église ; il entre, va du côté de la grotte, descend quelques degrés et se trouve dans l'emplacement même de l'antique maison primitive, dans la maison de Joseph. Par la description qui suit, on voit que, pour *Phocas*, c'est la grotte qui est comme la partie principale de cette antique maison.

Soixante-dix ans auparavant, dès les premières années du royaume latin, l'higoumène russe *Daniel* écrivait :

« En y entrant (dans l'église de Nazareth), on voit, à gauche, une grotte petite mais profonde, qui a deux portes, l'une à l'orient et l'autre à l'occident, par lesquelles on descend dans la grotte... L'emplacement

occupé par cette grotte sacrée était la maison de Joseph, et c'est dans cette maison que tout se passa. Au-dessus est une église consacrée à l'Annonciation. »

Puis le moine russe raconte le bon accueil que lui fit l'évêque latin. Le fait méritait d'être noté, car Latins et Grecs ne s'entendaient pas toujours; mais peut-être que, dès ce temps-là, les Russes jouissaient chez les Francs d'une considération particulière.

On voit s'il y a quelque chose dans ces récits qui donne la moindre idée d'une maison proprement dite, surtout d'une maison à pignons, non plus que d'un clocher, d'une cheminée, d'une armoire et de poteries, sans compter la statue, œuvre prétendue de saint Luc.

Quand la basilique eut été entièrement ruinée, quel aspect pouvait présenter la grotte? Les musulmans, après avoir procédé systématiquement à la démolition de toute la partie supérieure de l'église, ne paraissent pas avoir cherché à bouleverser la crypte et la grotte; mais les débris de l'édifice s'accumulant au dessus et y formant « un petit monticule, » comme dira Greffin Affagart, obstruèrent complètement les entrées.

Lorsque la tranquillité eut été un peu rétablie, les chrétiens pratiquèrent une ouverture parmi les décombres. Puis ils dégagèrent davantage la partie maçonnée, qui se trouva former comme une petite chapelle, à demi-souterraine, devant la grotte. Cet état de choses subsista, sans grands changements, jusqu'au xvii^e siècle.

En 1620, les Franciscains réparèrent et agrandirent un peu la chapelle de l'Ange; enfin, en

1730, on commença l'édification de l'église actuelle.

Voilà, débarrassé de toute phraséologie inutile, ce que nous savons du sanctuaire de Nazareth jusqu'à sa restauration.

Faut-il maintenant répondre aux objections et aux affirmations de M. X... ? Cela ne sera pas difficile. Il nous a dit, en commençant, que sa critique est toute d'humilité. Jusqu'ici on ne s'en est guère aperçu et nous allons le voir triompher d'une découverte merveilleuse que nul, avant lui, ne semble avoir devinée.

Reprenant une phrase de M. G. Le Hardy (dont l'ouvrage n'est pourtant pas en faveur près de lui), M. X... nous rappelle que Dieu a pu sauver à Nazareth tout ce qu'il a voulu, et il somme M. Ch. de prouver que Dieu n'a pas voulu sauver la Sainte Maison. Toujours le renversement des rôles, car on peut répondre qu'il est essentiel de prouver, avant tout, que la Sainte Maison existait ! Et M. X... ne le fait point, comme ont pu le constater ses lecteurs.

En réalité nous ne connaissons pas l'endroit précis de l'Incarnation. C'est à Nazareth, évidemment, mais c'est tout ce qu'on peut dire. L'identification des lieux saints de Palestine exercera encore longtemps la sagacité des savants et des voyageurs. Quant aux habitants du pays, la prétendue persistance de leurs traditions consiste surtout dans la persistance du *backchich*. Avec cette tradition-là, il n'est point de motte de terre, de pierre ni de trou, dans la Judée, dans la Samarie ou la Galilée, auxquels on ne puisse rattacher quelque souvenir biblique.

Notre-Seigneur, la très sainte Vierge et saint

Joseph, à leur retour d'Egypte, eurent-ils une maison leur appartenant en propre ? Ce n'est nullement prouvé. Pendant sa prédication Notre-Seigneur abandonne tout à fait Nazareth pour Capharnaüm. « Le Fils de l'homme, dit-il, n'a pas même une pierre pour reposer sa tête. » Il n'était donc pas propriétaire de maison. Après la Passion c'est saint Jean qui a le soin de loger la très sainte Vierge. D'où il suit que, même du vivant de Notre-Seigneur, la sainte Maison était déjà abandonnée ou passée en d'autres mains.

Etait-elle de construction très solide ? Nous l'ignorons absolument ; mais il est bien probable qu'elle n'était pas bâtie pour défier les siècles.

Quant à l'aspect extérieur de la maison de la sainte Famille, c'était évidemment celle des autres maisons de l'époque et du pays : un cube de maçonnerie, blanchi à la chaux, avec un escalier extérieur pour monter sur le toit. Ce toit en forme de terrasse était entouré d'un petit mur, ou de simples branches d'arbres, pour éviter les accidents. La maison, peu élevée, n'avait qu'un rez-de-chaussée et une seule porte pour communiquer avec le dehors, donner de la lumière et laisser échapper la fumée. Nous sommes loin, on le voit, de la petite église de Lorette.

Quoi qu'il en soit, trois cents ans après la mort du Christ, on pensa à rechercher les lieux sanctifiés par sa présence. Nous ne savons pas ce qui fit choisir la grotte de l'Annonciation de préférence à un autre local, mais il y eut, sans doute, de bonnes raisons, et l'on peut admettre que c'est bien là le lieu où Notre-Seigneur s'est incarné.

Sainte Hélène a-t-elle ordonné la construction de deux, de vingt-quatre ou même de quatre cents églises en Palestine? Cela importe peu et n'a rien à voir avec la sainte Maison.

Après sainte Hélène, M. X... nous présente le pèlerin de *Plaisance*, au vi^e siècle, qui dit que la maison de sainte Marie est à présent une basilique. Impossible d'y voir la Santa Casa!

Ensuite vient l'archevêque *Arculphe*, vers 670, ou plutôt le moine *Adamnan*, qui dit textuellement « que l'église de l'Annonciation est édifiée où la maison de Marie avait été construite. » Vous croyez peut-être que M. X... va prendre ces mots dans leur sens naturel? Erreur! Il essaie de démontrer en trois colonnes que l'évêque et le moine n'ont su ce qu'ils disaient, et qu'on peut remplacer une maison par une église sans démolir la maison. Nous, nous aurions cru le contraire, et d'autres aussi, sans doute. Mais continuons.

En 1106 ou 1107 l'higoumène *Daniel* est à Nazareth et visite la basilique récemment construite par les Francs. Nous en avons déjà parlé plus haut. M. X... prétend que M. Ch. n'a pas bien entendu le texte parce qu'il y avait fait des coupures. Erreur singulière vraiment, à moins qu'elle ne soit volontaire! Répétons ce que dit Daniel :

Ch. 89. En entrant (dans la grande église) on a à gauche une grotte petite, mais profonde, qui a deux portes, l'une à l'Orient et l'autre à l'Occident, par lesquelles on descend dans la grotte; et pénétrant par la porte occidentale on a à droite une cellule dans laquelle la Vierge vivait avec le Christ...

Ch. 90. En pénétrant dans cette même grotte par la porte occidentale, on a à gauche le tombeau de saint Joseph...¹.

Ch. 92. L'emplacement occupé par cette grotte sacrée était la maison de Joseph... Au-dessus est l'église consacrée à l'Annonciation...

Trouvera-t-on, dans ce texte, quelque chose qui rappelle, même de très loin, la petite église de Lorette, ou seulement une maison de Nazareth? La réponse de tout homme de bonne foi, je ne dis pas de bon sens, ne saurait être douteuse. Maintenant que M. Ch. (p. 51 de son *Etude*) ait, à tort, mentionné Daniel comme ayant vu l'église de la « Nutrition », qu'est-ce que cela peut bien faire? Il peut arriver à tout le monde (sauf à M. X...) d'avoir une distraction.

Belardo d'Ascoli (1112/1120) est entré dans la chambre de N.-D. « qui était une grotte creusée dans le roc, du moins en partie, et en partie construite en pierres. »

M. X... accuse M. Ch. d'avoir dénaturé ce texte. Sa traduction n'est pas exacte, dit-il. — Que la traduction soit exacte ou non, *Belardo d'Ascoli* n'a vu certainement qu'une grotte avec une partie maçonnée, c'est-à-dire le vestibule ou couloir dans lequel on pénétrait en descendant deux petits escaliers. Il se trompe, d'ailleurs,

¹ Avant d'aller plus loin, faisons remarquer qu'il doit y avoir erreur dans l'orientation indiquée au ch. 89. Il faut sans doute lire « porte orientale. » Le plan de la grotte et de son vestibule d'accès l'exige; et le contexte le demande aussi. Daniel a mentionné les deux entrées orientale et occidentale; il est naturel que, reprenant son énumération, il commence d'abord par l'ouverture orientale.

quant à l'orientation ; c'était la partie sud qui était construite et la partie nord qui était creusée dans le roc.

Et *Jean de Wurtzbourg* ! En voilà un qui a fait assez triompher les adversaires de M. Ch. ! Il a vu le *cubiculum* de la très sainte Vierge, où s'opéra le mystère de l'Incarnation. Or, ce *cubiculum*, d'après tout le monde, est la grotte toujours subsistante à Nazareth, et non pas l'église à pignons et clocher soi-disant transportée à Lorette. — M. Ch. avait oublié de mentionner ce *cubiculum* ! « Mystère ! » dit ici notre « humble » critique, voulant charitablement faire entendre que cet oubli ne pouvait cacher que de très noirs desseins.

Nous voici arrivés à *Jean Phocas*. A ce moine-là, par exemple, M. X... doit un beau cierge ; car, avec un seul mot, Phocas lui a suggéré une idée ou une invention vraiment merveilleuse, comme nous allons voir. Pourtant, Phocas, qui prend Nazareth pour une grande ville, avec portes, aurait dû lui paraître sujet à caution.

Jusqu'ici tous les défenseurs de la Translation étaient bien embarrassés pour loger la Santa Casa dans la basilique de Nazareth, où personne ne l'avait jamais vue, et où elle aurait dû être détruite, à tout le moins en 1263. Or, voici ce que M. X... nous apprend :

« La sainte Maison n'était pas dans la basilique, mais sous le pavé, dans une crypte relativement élevée et bien close. »

Où a-t-il trouvé cette crypte élevée et bien close ? et qu'en a-t-on fait depuis ? Il fallait

qu'elle fût, en effet, bien élevée, puisque la Santa Casa avait, sans le clocher, 6 m. 50 de hauteur aux pignons.

Il paraît donc, après cela, qu'on a pu bâtir, démolir, brûler, renverser la basilique sans que la Sainte Maison ait été le moins du monde endommagée. Et n'oublions pas que cette prétendue crypte n'était pas sous le sol, mais devait former comme une sorte de rez-de-chaussée sous l'église proprement dite, avec une hauteur sous voûte de huit ou dix mètres au moins. On voit où cela peut mener, et quel nombre de marches il aurait fallu gravir pour monter du dehors à l'église supérieure ou pour descendre de cette église dans la grotte.

M. X... reproche à M. Ch. d'avoir cité le texte grec même de Phocas. Il ne se gêne pourtant pas, lui, de parler grec en français et d'employer à tout propos *hodæporicon* et même le pluriel *hodæporica*, trouvant, sans doute, trop simple de dire itinéraire ou récit de voyage.

Mais pourquoi donc ce reproche, puisqu'il sait fort bien qu'il entrerait dans le plan de l'auteur de l'*Etude* de citer, autant que possible, les textes originaux ? Nous allons le savoir.

M. X... insinue « humblement » que M. Ch. a cité du grec pour dissimuler un texte embarrassant et tromper ainsi ses lecteurs, attendu que ceux d'entre eux qui entendent bien le grec sont plutôt rares.

C'est une accusation qui, en bonne justice, ne mériterait pas de réponse. Ceux qui ne connaissent pas l'*Etude sur la S. C.* seront peut-être surpris d'apprendre que dans la page en

regard du texte grec, M. Ch. a donné la traduction très exacte de tous les passages importants. On peut faire la confrontation (*Etude*, p. 36-7).

Mais enfin que dit donc de si important le moine Phocas? Voici :

« La maison de Joseph a été changée en une magnifique église... »

Le sens est tellement clair qu'il est inutile de s'arrêter et d'insister.

Phocas, entré dans l'église, se dirige, comme avait fait avant lui Daniel, vers la nef de gauche, ou du nord, et arrive devant une des entrées donnant accès à la grotte, probablement l'entrée occidentale.

« Dans la partie gauche, dit-il, près de l'autel, il y a une grotte. Cette grotte ne s'enfonce pas sous terre, mais s'ouvre à la surface. »

Pourquoi M. X... n'a-t-il pas noté ce détail qu'il cite pourtant, non pas en grec, mais en latin : « *Spelunca non in visceribus patens, sed superficiae tenus hiens.* » — Mystère! dirons-nous aussi, ou plutôt il n'y a point de mystère du tout. Si la grotte (et forcément le couloir d'accès) ne s'enfonçait pas sous terre, que faire de la grande crypte « élevée et bien close » dont on nous a parlé plus haut? En réalité, la grotte et son vestibule ou couloir maçonné étaient en contre-bas du pavé de l'église pour la moitié de leur hauteur, pas davantage.

« Entré par cette ouverture, continue Phocas, tu descends quelques degrés... »

D'après Quaresmius on en comptait six, ce

qui donne à peu près 1 m. 50 de profondeur à descendre.

« ... Et tu as sous les yeux l'antique maison de Joseph, dans laquelle l'Archange annonça la bonne nouvelle à la Vierge. »

Et c'est tout.

N'est-il pas évident, pour quiconque veut se donner la peine de réfléchir, que Phocas qui n'avait descendu que six marches d'escalier, et qui se trouvait dans la petite crypte maçonnée et voûtée ne faisant qu'un avec la grotte, ne pouvait guère parler autrement. Il a dit, d'abord, que la maison était changée en une belle église : c'était sa première impression, l'impression générale. Il ne pouvait pas ensuite retrouver encore la maison toute entière sous l'église, mais il est tout naturel que la grotte et sa partie construite par devant, avec les escaliers de descente aux deux extrémités, lui ait paru devoir être, sinon en totalité, du moins en partie, l'ancienne maison de Joseph, ou ce qui en était resté.

Et qu'a-t-il vu d'ailleurs ? Rien que la grotte et ses autels. Et pas le moins du monde une maison à pignon de 6 ou 7 mètres de haut et de 40 à 50 mètres carrés de surface ; à moins que, par un miracle qui serait plus étonnant que tous les autres, s'il n'était une absurdité, cette maison fût renfermée dans un petit couloir de 2 mètres de largeur et à peu près autant de hauteur.

Le superbe dédain de M. X... pour les Correspondants de l'Institut n'arrivera pas à faire entrer son immense crypte dans le cerveau de tous ses lecteurs. Et si, par impossible, il pouvait y arriver,

il lui resterait encore à expliquer comment cette maison si bien logée dans les soubassements de l'église de Nazareth, communiquait avec le dehors et avec la grotte (Voy. le n° VI qui précède).

Les récits des autres voyageurs ne nous apprennent rien de particulier.

En 1263 le sultan Bibars fait raser totalement la basilique de Nazareth. Il ne reste d'à peu près intact, sous les décombres, que la grotte et son vestibule ou crypte d'accès.

C'est à ce propos que M. X... s'efforce de diminuer l'importance de la lettre d'Urbain IV. « La douleur ne garde pas de mesure, » nous dit-il. Et comme il a mis la Sainte Maison en sûreté dans la fameuse crypte, « élevée et bien close, » il ne perd rien de sa belle assurance.

Le dominicain Ricoldo en 1294, trois ans après la prétendue translation, voit la chambre de la Sainte Vierge au milieu de l'église ruinée, et ne se doute guère qu'une maison avec pignons, clocher et le reste vient d'être enlevée de cet endroit-là et portée en Occident.

Aux xiv^e, xv^e et xvi^e siècles la basilique reste en ruines. On continue à visiter Nazareth de temps en temps, et toujours on trouve la grotte avec une partie maçonnée et voûtée par devant.

Quand *Gressin Affagart* fait son pèlerinage, en 1534, voici ce qu'il raconte :

« En cette fortunée cité de Nazareth est la chambrette noble et digne, en laquelle était la très sacrée Vierge... Sur cette prédicte chambrette avait été édifiée, le temps passé, par les chrétiens, une grande solennelle église

cathédrale et archiépiscopale. Mais... elle est ruinée et les ruines sont tombées sur la prédicte chambre, laquelle était en forme de chapelle au milieu de l'église, et ont fait comme un petit monticule. La dite chambre était voûtée et faite de bonne pierre, et est toujours demeurée en son entier dessous la terre et ruines de l'église. Mais on y a fait un pertuis dedans terre pour trouver l'huys, par lequel nous descendimes...

« Aucuns ont voulu dire que cette prédicte chambre avait été apportée et est de présent à Notre-Dame de Laurette près la Marche d'Ancône, mais cela me semble être un gros abus. Je ne dis pas que ce ne soit un lieu de grande dévotion, auquel il plait à Dieu que sa Mère soit honorée. Mais que ce soit la chambre de l'Annonciation je ne le puis croire...

« La chambre prédicte est en partie dedans une roche qui sert de muraille...

« Il me semble que tels abus (l'histoire de la Translation) sont cause de mépriser les autres lieux de dévotion et donnent occasion aux hérétiques et ennemis de l'Eglise de mal parler. »

Greffin Affagart, en sa qualité de Manceau ou de Normand, n'était pas homme à se payer de mots. Ce qu'il dit est fort sage et nullement « idiotique », quoi qu'en puissent penser M. X... et ses amis anglais ou français ; et il est douteux qu'il se soit inspiré de Suriano, qui vivait un demi-siècle auparavant.

Il est bon de remarquer que le voyage de Messire Affagart avait lieu quelques mois seulement après la visite des trois commissaires de Clément VII. Ceux-ci, est-il besoin de le dire, auraient trouvé toutes les concordances possibles et imaginables entre Lorette et Nazareth. Nous savons qu'on n'a jamais vu leur procès-verbal. En admettant qu'ils aient accompli leur mission avec un soin scrupuleux, comme ils ne venaient que

pour affirmer l'identité de la Sainte Maison, il n'était pas à craindre qu'ils se permissent de publier quoi que ce soit de nature à nuire à N.-D. de Lorette. On les aurait lapidés !

Les lieux restèrent dans l'état que nous a décrit Affagart jusqu'au xvii^e siècle. On songeait, dès lors, à réédifier la basilique. Et comme la petite crypte ou chapelle placée devant la grotte occupait l'endroit supposé de la Sainte Maison, les Franciscains de Nazareth, qui tenaient aussi pour Lorette, finirent par se persuader que cette chapelle avait été bâtie depuis la translation, et que si elle semblait plus ancienne c'était parce qu'elle avait manqué d'entretien. En 1620 elle fut démolie et remplacée par une autre un peu plus large, si bien qu'en 1634, le F. Roger croit que cette chapelle est exactement de la grandeur de celle de Lorette, ce qui était une erreur. Ce ne fut qu'en 1730 que l'église actuelle fut bâtie.

Il est inutile de pousser plus loin nos observations et de discuter, après ce que nous avons dit, les prétendus mesurages effectués aux xviii^e et xix^e siècles.

On a vu plus haut que, d'après le livre des PP. Assomptionnistes, les dernières fouilles ne justifient pas l'identité des mesures. Toutes les vérifications, soi-disant faites auparavant, n'étaient donc pas sérieuses.

Reconnaissons, en fin de compte, que c'est surtout avec les yeux de la foi (avec leur « instinct catholique », dirait M. X... en nous regardant avec une « insigne compassion »¹), que les gar-

¹ *Ami du Clergé*, 1907, p. 535.

diens du Sanctuaire et les pèlerins ont trouvé la concordance de la Santa Casa avec les anciens murs de la crypte de Nazareth.

VIII. — LES ORIGINES PROBABLES DE LA LÉGENDE

M. X... ne consacre que seize lignes de son septième article à cette question, pour lui sans importance. Il se contente de dire, « sans méchanceté », que les pages qui terminent le livre de M. Ch. ne lui font pas honneur et ne répondent pas à la gravité du sujet. Nous ne voyons pas bien pourquoi ; mais puisque c'est dit « sans méchanceté », n'insistons pas !

Nous sommes donc obligés d'examiner, en peu de mots, et sans le secours de M. X..., comment la légende de Lorette, avec tous ses développements, a pu être inventée, sans avoir un fondement, au moins rudimentaire, dans le passé.

M. Ch. a montré, par trois exemples choisis entre beaucoup d'autres, qu'on peut sur un fond nul broder un thème historique fort développé : Guillaume Tell, sainte Philomène et sainte Theodosie. — Tout récemment la question de sainte Philomène a été reprise par le P. Gius. Bonavenia, S. J., pour contester les conclusions, très scientifiques et très autorisées, de M. Orazio Marucchi (*Controversia sul celeberrimo epitaffio di S. Filomena, v. e m.*, Roma, 1906). M. Marucchi a repris la plume et démontré à son adversaire que la disposition des plaques du *loculus* découvert en 1802 dans le cimetière de Priscille, et

transporté à Mugnano, n'était pas due au hasard, mais à l'intention formelle, constatée ailleurs, des *fossore*s (*Studio archeologico sulla celebre iscrizione di Filomena scoperta nel cimitero di Priscilla*, Roma, 1907); il lui a appris que ceux-ci n'inscrivaient pas le nom du défunt avant de placer les briques qui fermaient sa tombe, mais après. Il montre, en outre, que rien, dans le cas présent, n'indique une martyre, exclue absolument par l'expression *Pax tecum*.

L'aventure de ce religieux montre, une fois de plus, la nécessité d'entreprendre les études de ce genre avec une entière indifférence à l'égard des conclusions qui pourront s'en dégager.

Sur l'origine de la légende de Lorette, M. Ch. a été fort réservé. Il a reproduit, sans les faire siennes, les explications de divers auteurs dont aucune, il le reconnaît lui-même, n'est entièrement satisfaisante.

Était-ce, comme nous l'avons dit plus haut, une maison transformée en chapelle à la suite du dépôt d'une statue miraculeuse? Le nom de *Sainte Maison*, *Maison de Marie*, *Maison de N.-D.*, se justifierait ainsi tout naturellement.

Ou bien, un ancien pèlerin, habitant du pays, a-t-il voulu édifier une petite église célèbre en mémoire de celle de l'Annonciation de Nazareth? On élève bien de nos jours, un peu partout, dans l'Inde et la Chine aussi bien que dans les jardins du Vatican, des grottes et des chapelles de Lourdes.

L'explication que M. Ch. trouve la plus probable, parce qu'elle est la plus naturelle, est celle-ci. Les documents désignent, tout d'abord,

par les mots *Almæ domus*, les constructions dépendantes du sanctuaire où l'on recevait les pèlerins, et l'hôpital même où affluaient les pauvres et les malades. L'emploi du mot *domus* au singulier, pour désigner le sanctuaire, est postérieur. C'est l'imagination populaire qui en a fait la vraie maison de la sainte Vierge.

Quelle est l'origine du sanctuaire lui-même ? On a insisté pour voir dans l'*Ecclesia S. Mariæ in fundo Loreti*, de 1194 ou de 1285, un sanctuaire différent de celui du pèlerinage. Cela importe peu. L'essentiel est d'établir que l'église dévastée par les Gibelins du pays en 1313-4, est bien celle que la légende qualifera plus tard de *Santa Casa*. On ne saurait s'y méprendre, puisqu'elle fut dépouillée des oblations des fidèles, et la statue de la Vierge de ses atours. C'est bien aussi la même que Jean XXII qualifie d'*église rurale*, avec chapelain, en 1320, car il fait allusion aux pilleries dont elle avait été l'objet. Pour y voir, sans conteste, l'église paroissiale de la localité, il suffisait de tenir compte de cette observation, que les curés forains du moyen âge étaient désignés sous le nom de chapelains (*Etude*, p. 143).

Mais d'où venait la statue qu'on dira, plus tard, miraculeuse ? Le professeur D. Vaglieri a récemment fait remarquer qu'à la fin du XIII^e siècle l'Albanie fut le théâtre de luttes, à la suite desquelles les Serbes ayant fini par se tourner tout à fait du côté de Byzance et de son Eglise orthodoxe, nombre de catholiques du pays furent contraints de s'expatrier. Ils passèrent l'Adriatique et vinrent se fixer dans les Marches, apportant une image de la Vierge. On peut adopter pour cette

relique les étapes fixées par la tradition. Jusqu'à l'éclosion définitive de la légende de la Translation, elle sera le joyau de l'église de Lorette, et Paul II se bornera encore à dire, en 1470, que cette église « renferme une image de la Vierge entourée d'une foule d'anges, que la miséricorde de Dieu y a placée. » Il est si peu question jusqu'alors de *translation* que le vocable du sanctuaire fut, à l'origine, comme on l'a vu plus haut, et resta jusqu'en 1464 au moins, la *Nativité* de la sainte Vierge. C'était la principale fête de l'endroit. Le vocable fut changé plus tard en celui de l'Incarnation, pour se conformer à la légende qui avait prédominé.

M. X... a trouvé une explication plus simple : si la principale fête était la Nativité, c'est parce qu'elle se trouvait en septembre, époque des vacances et des excursions, et que le 25 mars est presque toujours en Carême !

On a dû remarquer que les diverses pérégrinations de la Santa Casa et de sa statue miraculeuse ont plus d'une ressemblance avec ce que d'autres légendes nous racontent de plusieurs images de Marie. Beaucoup de diocèses de France possèdent des lieux de pèlerinage fixés par le déplacement de quelque statue ou tableau vénéré. Il en est de même en Italie. Lorette se distingue entre tous parce que non seulement l'image, mais aussi le sanctuaire passent pour s'être déplacés. Généralement ces voyages d'images ou de statues remontent à une époque indéterminée et se perdent, pour ainsi dire, dans la nuit des temps. Aussi n'en recherche-t-on pas souvent l'origine. Mais il en a été autrement de Lorette. On a voulu donner une

sorte d'état civil complet à la légende : on a fixé l'année, le jour et l'heure de chaque translation. Ce qui a été d'autant plus aisé et plus facilement accepté que l'année choisie, 1291, avait vu la ruine totale de la puissance chrétienne en Orient. Puis les relations avec la Terre-Sainte étaient devenues plus rares ; on avait eu les longues et sanglantes guerres des XIV^e et XV^e siècles, avec la papauté transférée à Avignon, puis enfin l'Eglise déchirée par le Grand Schisme. Tout a concouru pour empêcher les examens et les protestations autorisées de se produire lorsqu'il en était encore temps.

Plus tard de bons esprits ont pu se dire que si Dieu n'avait pas fait le miracle, il aurait assurément pu le faire, et qu'il valait mieux laisser les choses en l'état que d'élever des protestations inopportunes. Croit-on qu'il eût été prudent, au temps de Sixte-Quint ou de Clément VIII, de mettre en doute l'exactitude des inscriptions que ces pontifes faisaient placer à Lorette ? L'imprudent critique eût vite fait connaissance avec le Saint-Office et même avec le bras séculier.

Nous pensons bien, pourtant, que ce n'est pas cette crainte qui a dicté à Mgr Alexandre Verde le démenti que M. X... a reproduit au milieu de sa longue dissertation sur les églises de Lorette (1^{er} article, p. 82-3). Mgr Verde prétend qu'il n'a jamais douté de la Translation de la Santa Casa ; bien plus, il prend ses précautions pour l'avenir, et déclare que si des contestations s'élèvent pour d'autres questions similaires, il ne doutera pas davantage. Croyons-le sur parole, et repoussons loin de nous cette idée, émise par certains gens

incrédules, qu'il ne faudrait voir là qu'un démenti diplomatique.

— Qu'on nous permette de citer, comme conclusion, ces paroles du P. de Santi, S. J., dans sa belle *Etude historique et critique sur les Litanies de Lorette*, qui s'appliquent aussi bien à la Translation :

« L'opinion qui attribue aux litanies de Lorette une haute antiquité est donc une légende bâtie sur un fait relativement très récent. Ce qui est plus curieux, c'est que cette légende a pris naissance, ou du moins s'est répandue au cours du XIX^e siècle... Notons à ce propos l'attitude habituelle des défenseurs des légendes, il est facile de la prendre ici sur le vif. Plus un fait est obscur, plus le silence de l'histoire est profond à son sujet, et plus on les voit en appeler avec assurance aux anciennes traditions qui nous l'ont transmis, aux nombreux écrivains qui en parlent, à la pratique et aux usages privés et publics, très répandus parmi les fidèles, qui en consacrent l'authenticité, et ainsi de suite. » (*Etude*, p. 328).

Et pour finir ne sera-t-il pas permis de rappeler un fait personnel à M. Ch., qui fera mieux comprendre les avantages incomparables de l'indifférence *a priori* pour juger sainement les questions historiques, et aussi pour montrer avec quelle loyauté il a étudié celle de Lorette ?

En 1902 la cause de Jeanne d'Arc était entravée au sein de la S. C. des Rites. Les consultants avaient déclaré qu'ils ne pourraient passer outre tant que subsisterait comme authentique un témoignage de la faiblesse *in extremis* de l'héroïne : l'abjuration signée par elle avant d'être brûlée.

M. le chanoine Dunand, auteur d'une *Histoire complète de Jeanne d'Arc*, pria M. Ch. de porter la question au tribunal du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Après s'être, au préalable, dépouillé de toute idée sur la question, M. Ch. réunit et s'assimila tous les textes se rapportant à ce fait spécial. Il arriva à la fin de son enquête sans s'être laissé influencer par le désir de glorifier Jeanne ou la crainte de nuire à sa béatification. Bien qu'insérée dans le procès-verbal authentique de l'évêque Cauchon, la pièce renfermant l'abjuration était fausse, et M. Ch. n'hésita pas à la déclarer telle dans ses conclusions. Personne, ni à la Sorbonne ni ailleurs, ne s'est élevé contre son appréciation motivée. On sait que la cause a repris son cours à Rome pour aboutir à la glorification de la Pucelle.

Pourquoi ceux qui l'approuvèrent d'avoir démolie cette pièce fausse trouvent-ils mauvais qu'il ait déclaré faux les documents concernant la Santa Casa ? Nous croyons qu'il a servi l'Eglise dans l'un et l'autre cas.

Redisons une dernière fois que la critique historique ne saurait avoir pour objet de nuire à la piété. Si la Translation de la Santa Casa est une légende sans fondement, cela n'empêche pas Notre-Dame de Lorette d'être un sanctuaire vénéré, comme le faisait remarquer le bon Greffin Affagart il y a près de quatre siècles : « Que ce soit la chambre de l'Annonciation, je ne puis le croire, mais c'est un lieu de grande dévotion, où il plaît à Dieu que sa Mère soit honorée. »

C'est aussi notre avis. Nous souhaiterions que
cette déclaration fût de nature à satisfaire un peu
M. X...

